

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. 1V

MONTREAL, 7 JANVIER 1893.

No 1

PROTET

Voici le texte du protêt notarié qui a été signifié à Mgr l'Archevêque de Montréal par la Compagnie de Publication du "CANADA-REVUE" avant de prendre aucune procédure judiciaire relative à la censure archi-épiscopale.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le trente-unième jour du mois de Décembre,

A LA REQUISITION DE :

"Le CANADA-REVUE", corps politique dûment incorporée et ayant son principal établissement et bureau d'affaires en la Cité de Montréal, étant une Compagnie formée pour la publication, dans la dite Cité de Montréal, d'un journal hebdomadaire portant le nom de "CANADA-REVUE."

Je, soussigné, ONESIME MARIN, notaire public pour la Province de Québec, en Canada, résidant en la Cité et le District de Montréal, dans la dite Province,

Me suis exprès transporté à l'Archevêché, en la dite Cité de Montréal, étant la résidence de Sa Grandeur Monseigneur Edouard Charles Fabre, Archevêque de Montréal, où étant et parlant à lui-même, j'ai, moi, dit-notaire, déclaré et exposé à Sa Grandeur ce qui suit, savoir :

Que la dite Compagnie requérante a publié et mis en circulation en la dite Cité de Montréal depuis quelques années, et publie encore actuellement, un journal hebdomadaire sous le nom de "CANADA-REVUE".

Que le onze Novembre dernier (1892), Sa Grandeur Monseigneur Edouard Charles Fabre, Archevêque de Montréal, écrivit, signa et fit distribuer dans le diocèse de Montréal, un mandement qui se lit comme suit, savoir :

Circulaire de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, au Clergé de son Diocèse, concernant le CANADA-REVUE et L'ECHO DES DEUX-MONTAGNES.

ARCHEVECHE DE MONTREAL,

11 Novembre, 1892.

MES CHERS COLLABORATEURS,

"Dans La Lettre Pastorale, en date du 29 Septembre dernier, les Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, Montréal et d'Ottawa se sont élevés avec force contre certains journaux et feuilles

"périodiques, coupables d'injures graves envers la religion, la discipline de l'Eglise et ses ministres.

"Nous espérons qu'un avertissement aussi solennel suffirait pour faire entrer dans le devoir ceux qui s'en étaient écartés dans leurs écrits, sans qu'il fût nécessaire de recourir aux censures.

"Malheureusement, on a répondu à cette lettre pleine de charité par le mépris, le refus d'obéir, de nouvelles insultes, un persiflage impie à l'adresse de l'autorité religieuse et par l'annonce de la publication prochaine d'un roman mis à l'index.

"C'est pourquoi, je me vois aujourd'hui dans la pénible nécessité de sévir, et de prendre des mesures plus efficaces pour protéger le troupeau contre les attaques perfides de ceux qui veulent le disperser et le perdre.

"Le Saint Nom de Dieu invoqué, nous condamnons donc, en vertu de Notre autorité, deux publications imprimées dans notre diocèse ; savoir : Le CANADA-REVUE et L'ECHO DES DEUX-MONTAGNES, et nous défendons, jusqu'à nouvel ordre, à tous les fidèles, sous peine de refus des Sacraments, d'imprimer, de mettre ou de conserver en dépôt, de vendre, de distribuer, de lire, de recevoir ou de garder en sa possession ces deux feuilles dangereuses et malsaines, d'y collaborer et de les encourager d'une manière quelconque.

"Sera la présente Circulaire lue et publiée au prône des églises paroissiales et autres où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

"Je demeure bien sincèrement,

"Chers Collaborateurs,

"Votre tout dévoué en N. S.

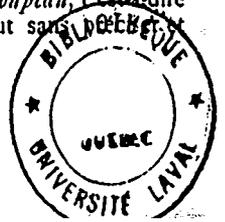
(Signé) "EDOUARD CHS.

"Arch. de Montréal."

Que conformément à l'injonction contenue dans le dit mandement, il fut lu au prône de toutes les églises paroissiales du diocèse de Montréal, le premier dimanche après sa réception, par les Curés des dites églises, et notamment dans toutes les églises paroissiales de Montréal, le treize Novembre aussi dernier.

Que ce mandement contient des imputations fausses, mensongères et injurieuses concernant le CANADA-REVUE, et de nature à causer des dommages considérables à la dite Compagnie.

Que dans ce Mandement le CANADA-REVUE est représenté comme une feuille coupable d'injures graves envers la religion, la discipline de l'Eglise et ses ministres, et ceux qui le publient sont dénoncés comme des personnes désireuses de disperser et perdre le troupeau, c'est-à-dire les fidèles de l'Eglise catholique, le tout sans autre motif sans indiquer aucun acte en particulier,



Que la censure et la condamnation contre le CANADA-REVUE contenues dans le dit Mandement, sont arbitraires, injustes, illégales et contraires au droit canonique, aux règles de l'Eglise catholique en ces matières et au droit civil et sont, en conséquence, frappées de nullité absolue.

Qu'il en est ainsi de la défense contenue dans le dit Mandement à tous les fidèles, sous peine de refus des sacrements, d'imprimer, de mettre ou de conserver en dépôt, de vendre, de distribuer, de lire, de recevoir ou de garder en sa possession le dit CANADA-REVUE, d'y collaborer et de l'encourager d'aucune manière quelconque.

Que le vingt-trois Novembre aussi dernier, Messieurs Louis Fréchette, Arthur Globensky et Calixte LeBeuf, dûment autorisés par la dite Compagnie, se rendirent auprès de Sa Grandeur et la prièrent de vouloir bien leur indiquer les écrits publiés jusqu'à l'émission du dit Mandement, dans le dit journal CANADA-REVUE, contraires aux dogmes de l'Eglise catholique, à la Morale ou à la Foi et qui avaient induit Sa Grandeur à prononcer la censure, la condamnation et la défense susdites, les dits représentants déclarant, là et alors, que le CANADA-REVUE était prêt à répudier tous écrits qu'ils reconnaîtraient comme réellement contraires aux dogmes, à la Morale ou à la Foi, mais que Sa Grandeur refusa d'en indiquer aucun, alléguant que pour faire une telle indication, il Lui faudrait faire du CANADA-REVUE une étude qu'Elle n'avait pas encore faite.

Qu'en cette circonstance, les trois représentants du CANADA-REVUE, tout en niant que le roman d'Alexandre Dumas intitulé " Les Trois Mousquetaires " soit un roman immoral, ou dangereux, déclarèrent à Sa Grandeur que le CANADA-REVUE, par pure déférence pour Elle, avait décidé de n'en pas faire la publication annoncée et qu'une déclaration à cet effet avait été publiée dans le dit CANADA-REVUE.

Qu'ils demandèrent alors à Sa Grandeur de vouloir bien lever la censure, la condamnation et la défense susdites, mais qu'Elle refusa de se rendre à cette demande, disant qu'Elle n'y acquiescerait que dans le cas où il y aurait soumission préalable entière et sans conditions à ce que Sa Grandeur déciderait, ce à quoi les représentants de la compagnie du " CANADA-REVUE " ne voulurent point consentir.

Que ce Mandement et sa publication, la censure, la condamnation et la défense qu'il contient, de même que les refus injustes ci-dessus mentionnés de Sa Grandeur, ont déjà causé à la dite compagnie de publication des dommages considérables et lui en causeront d'incalculables dans l'avenir.

Que la dite Compagnie étant désireuse de régler le présent différend sans avoir recours aux tribunaux civils, et se déclarant prête, comme elle l'a toujours été, à répudier tous écrits contraires aux dogmes de l'Eglise catholique, à la Morale et à la Foi, qui auraient pu paraître dans le dit " CANADA-REVUE " jusqu'à la date de ce Mandement, proteste contre le dit Mandement, la censure, la condamnation et la défense qu'il contient, de même que contre les refus ci-dessus mentionnés de Sa Grandeur, comme informes, illégaux, injustes, arbitraires, contraires au droit canonique, aux règles de l'Eglise en ces matières et à la loi, et comme tels frappés de nullité absolue, et met Sa Grandeur en demeure de lever la dite censure, la condamnation et la défense susdites qui frappent tant le " CANADA-REVUE " que les fidèles de ce diocèse, sous un délai de quinze jours à compter de la signification des présentes ; et à défaut par Sa Grandeur de faire tel que ci-dessus requis, la dite Compagnie met Sa Grandeur en demeure d'indiquer à ou avant l'expiration de ce délai les écrits contenus dans le dit " CANADA-REVUE " contraires aux

dogmes de l'Eglise Catholique, à la Morale ou à la Foi et qui ont servi de base aux dites censure, condamnation et défense, la dite Compagnie se réservant dans tous les cas tous les droits qui lui sont acquis jusqu'à présent, protestant contre Sa Grandeur de tous les dommages soufferts et à être soufferts par la dite Compagnie pour les causes et raisons susdites.

C'est pourquoi, j'ai, moi, dit notaire, à la réquisition susdite et parlant comme susdit, sommé et requis Sa Grandeur Monseigneur Edouard Charles Fabre, Archevêque de Montréal, de lever la censure, la condamnation et la défense susdites qui frappent tant le " CANADA-REVUE " que les fidèles de ce diocèse, sous un délai de quinze jours à compter de la signification des présentes et à défaut par Sa Grandeur de se conformer aux présentes réquisitions, Je l'ai sommé d'indiquer à ou avant l'expiration de ce délai au directeur du dit " CANADA-REVUE " les écrits contenus dans ce journal contraires aux dogmes de l'Eglise Catholique, à la Morale ou à la Foi et qui ont servi de base aux dites censure, condamnation et défense, réservant à la dite Compagnie son droit de se pourvoir par voie d'action devant les tribunaux civils de cette Province, pour le recouvrement de tous les dommages par elle soufferts dans le passé et de ceux qu'elle pourrait souffrir dans l'avenir pour les causes et raisons susdites, et protestant contre Sa Grandeur de tous tels dommages, pertes, frais et intérêts.

Et afin que Sa Grandeur ne puisse plaider ni arguer cause d'ignorance, je lui ai, moi, dit notaire, laissé copie authentique des présentes pour signification dans son Palais archi-épiscopal, en parlant comme susdit.

Dont acte : Fait, requis et protesté au dit lieu de Montréal, à la date ci-dessus en premier lieu écrite, sous le numéro quinze mille neuf cent quarante-deux du répertoire des actes du notaire soussigné.

En foi de quoi, le dit notaire a signé les présentes,

(Signé) O, MARIN, N.P.

Vrai copie de la minute demeurée en l'étude du notaire soussigné.

O. MARIN, N.P.

Le nom de Arton, banquier juif, a été fameux au début du scandale de Panama comme intermédiaire entre le Baron Reinach et les députés avides, puis il a tout à coup disparu dans l'ombre ; il n'est même cité dans aucun des documents saisis.

On prétend avoir trouvé la raison de cette énigme dont le principal personnage a dévoilé assez cyniquement sa manière de faire :

On disait au grand corrupteur parlementaire qu'il était en somme fort difficile d'écrire au sujet de toutes ses opérations d'offres d'argent, etc. . . .

— Oui ! C'est très délicat, en effet, répliquait Arton. Une lettre conservée est une arme dangereuse. Mais si vous avez à écrire des lettres de cette nature, faites comme moi : ayez toujours soin de mêler aux choses qui peuvent vous compromettre une chose qui compromette votre correspondant. Il ne montrera ainsi jamais rien à personne.

Et il ajoutait en souriant : " C'est ce que j'ai toujours fait."

Le fait est qu'on n'a pas publié une seule lettre d'Arton.

LE TERRORISME

Une des plaies dont gémit le Canada est l'invasion de certaines communautés étrangères à nos mœurs, à nos coutumes et à notre histoire, qui jettent la perturbation dans les rangs des catholiques par la brutalité voulue de leurs enseignements, la recherche avec laquelle ils essayent de troubler les esprits par les images les plus basses, les plus révoltantes.

Notre population les a appelés les terroristes, et partout où ils ont passé ils ont laissé des traces de leur sinistre méthode d'affolement.

Un d'entre eux s'est rendu spécialement fameux par des frasques sans nombre d'énergumène déchaîné, et il est l'auteur d'un schisme douloureux qui a ébranlé un instant la foi dans toute une puissante paroisse.

L'œuvre néfaste de cet homme pernicieux, depuis six ans environ qu'il a commencé à colporter ses invectives de chaire en chaire, peut difficilement être mesurée à sa juste valeur tant devraient être énergiquement stigmatisantes les expressions à employer.

Pour donner un exemple de l'ordre d'idées dans lequel se meut ce terroriste, des absurdités brutales, des ineptes et méchantes invectives qu'il peut débiter sous le couvert de la foi, il suffira de rapporter ici les paroles qu'il prononçait du haut de la chaire au cours d'une retraite tenue il y a cinq ou six ans :

« Vous êtes des blasphémateurs. Je suis étonné que la terre ne se soit pas encore entrouverte pour vous engoulir ; mais, ça viendra, et je vous annonce ici, au nom de Dieu dont je suis le ministre, que j'y verrai moi-même. »

Cet échantillon de sermon qui a été transcrit *verbatim* par un des assistants renseignera suffisamment sur la chrétieneté des enseignements terroristes.

On conçoit l'effet produit sur une assistante canadienne par ce vomissement de haine et de malédictions.

Plusieurs des citoyens les plus importants ont refusé catégoriquement de retourner à l'église tant que ce forcené occuperait la chaire. Un juge même, catholique convaincu, bien connu pour la solidité de sa foi, en entendant les paroles que nous avons rapportées plus haut, au milieu d'autres grossièretés aussi révoltantes, a pris son chapeau et est sorti de l'église.

En toutes circonstances, la conduite des prédicateurs de cet ordre, dont l'éducation, les méthodes sont diamétralement opposées à nos

idées admises, amène des scènes regrettables pour les catholiques.

Il y a deux ans le même terroriste prêchait à l'église Saint-Jacques une retraite qui a été un vrai scandale. Les jeunes filles poussaient de rire et se poussaient le coude en entendant les sorties non seulement vulgaires mais parfaitement immorales faites du haut de la chaire et qu'un palefrenier ne se serait jamais permises.

Il est parfaitement connu que nombre de dames bien élevées n'ont pas voulu retourner à cette retraite qui aurait dû n'être prêchée qu'à des sauvages, et encore...

Cette fois la chose a fait du bruit, et des plaintes ont été déposées devant l'archevêque par des mères et des pères de famille indignés.

Sait-on quel résultat ils ont obtenu ?

Oh ! c'est bien simple :

Mgr. a répondu que " ces gens-là étaient indépendants de lui. "

C'est généralement la réponse qu'on obtient lorsqu'on se permet une plainte quelconque.

N'a-t-on pas remarqué une chose étrangement curieuse ?

Les fidèles du diocèse sont tous dépendants de l'archevêque qui les morigène à plaisir, les atteint même dans leurs biens et leurs propriétés et les excommunie s'ils ne trouvent pas cela de leur goût.

Par contre, le clergé, lui, est indépendant. Lui seul n'est pas tenu d'obéir. Sur lui seul, le chef des catholiques est impuissant ; ce qui n'empêche pas qu'il voudrait que nous nous en rapportions à son autorité pour châtier les coupables.

Étrange anomalie.

Voyant leur impuissance auprès du chef du diocèse, les catholiques mécontents ont été trouver le terroriste lui-même et lui ont reproché le genre vraiment scandaleux, le ton inacceptable de ses instructions.

Notre individu ne s'est pas laissé démonter pour si peu.

— C'est vrai, a-t-il dit, j'ai été un peu loin, ce n'était pas la place pour cela ; Ça aurait mieux fait autre part.

Belle doctrine, n'est-ce pas, celle qui permet de réserver les choses indicibles pour certaines paroisses !

Et de fait nous avons vu ce même personnage promener de paroisse en paroisse ses imprécations virulentes, jusqu'à ces jours derniers où il est venu prêcher une retraite d'hommes dans une paroisse considérable située à la porte de Montréal.

Un de nos abonnés, catholique fervent de cette paroisse, nous écrit sous le coup de la plus légitime indignation pour nous signaler les écarts scandaleux d'un fameux terroriste qui a prêché dans cette ville à deux reprises différentes sur le scandale Guyhot.

Notre correspondant nous dit "que jamais il n'a entendu prononcer dans une église de paroles aussi révoltantes."

Nous le croyons sans peine. On en jugera d'ailleurs par les deux extraits des sermons suivants prononcés à cette occasion, extraits parfaitement authentiques, et qui sont transcrits sur des notes sténographiques :

Il s'agit, avons-nous dit, de l'affaire Guyhot et voici sur quel ton :

"Je ne dis pas qu'un prêtre n'ait pas péché, mais je dis que les lettres qui ont servi à sa condamnation étaient des lettres forgées. Oui, ces lettres ont été forgées par des hommes corrompus, des vils corrupteurs, à qui je n'aurais pas peur de cracher à la figure.

"Ah ! si les canadiens-français étaient comme moi, on aurait chassé ces hommes à coups de pierre et à coups de bâton.

"Je le répète, ces lettres sont des lettres forgées. Des monstres ont répandu dans le public, des écrits pervers, au bas desquels ils ont eu la bassesse d'apposer la signature d'un prêtre.

"Ah ! je les connais, moi, ces êtres sans pudeur, qui vivent journellement dans l'adultère. Ce sont des hommes à trente-six femmes. Je le répète, il y en a parmi eux qui ont jusqu'à trente six femmes.

"Qu'ils viennent me trouver, je leur dirai à la face, s'ils le désirent, le nom de telle dame qu'ils ont perdue. Ce sont des débauchés, des chiffonneurs de filles, des êtres qui n'ont plus aucun sentiment humain et qui sont descendus plus bas que la brute, plus bas que le chien.

"Je les connais !"

Sans s'arrêter à la forme, à la haine bavouse qu'exhale cette éjaculation, aux instincts de brute en rupture de chaîne qu'elle décèle, à la folie impudente de cet inconscient qui parle de faux dans des lettres que l'on remue actuellement ciel et terre pour reconstruire et détruire, que penser des ineptes enfantillages que l'on trouve à chaque ligne ?

Ces gens-là prennent-ils donc les Canadiens pour des imbéciles ?

Des journalistes à trente-six femmes ; pauvres gueux que nous sommes qui avons bien du mal à en faire vivre une !

Ah ! ils ne savent pas ce que ça coûte de faire subsister une famille, cela se voit ; et les femmes sur lesquelles ils se basent ne doivent pas valoir cher pour qu'ils se figurent qu'un homme puisse en posséder autant sans toucher ni dime, ni casuel.

Mais ne parlons pas davantage de ces sottises qui font hausser les épaules et soulèvent le cœur de dégoût.

Il y a des choses plus sérieuses dans l'autre sermon, que voici :

"..... Le prêtre, comme vous, mes frères, est tenté par le démon ; j'oserais même dire qu'il est encore plus que vous, et il arrive malheureusement que quelquefois, il succombe à la tentation. Ceci m'amène à vous parler de ce fameux scandale d'il y a quelques semaines, que certaines feuilles de Montréal ont exagéré hors des limites du bon sens.

"Parce qu'un prêtre est tombé, un entre mille, va-t-on condamner tout le clergé en général ? C'est absurde. Parce qu'il y a un voleur parmi vous, est-ce à dire que vous êtes tous des voleurs ? Parce qu'un homme marié a dix femmes, est-ce à dire que tous les hommes mariés ont dix femmes ? Voyons, raisonnez ; les hommes raisonnent toujours : raisonnez-donc.

"Un prêtre a fait une chute, un entre mille, et vous allez couvrir de boue tout le clergé canadien à qui vous devez tant, ce clergé à qui vous devez tout ? En effet, n'est-ce pas le clergé qui vous a fait ce que vous êtes, vous Canadiens-Français ? Quand les Anglais ont envahi le Canada, il ne restait plus un homme de cœur dans vos rangs, c'est le prêtre qui s'est avancé bravement, la croix dans une main, en criant aux Anglais : Vous nous passerez sur le corps avant de toucher aux Canadiens-Français ! C'est le prêtre qui vous a formés, c'est lui qui a conservé votre langue et qui a fait de vous un peuple respecté. Est-ce là votre reconnaissance, est-ce ainsi que vous manifestez votre gratitude en venant comme vous le faites, accuser tous les prêtres pour la faute d'un seul ?

"Ah ! je les connais ces écrivains sans mœurs qui ont cherché et qui cherchent encore à jeter de la boue sur votre clergé.

"Les monstres !

"Ces accusateurs de prêtres, qui ont crié si haut, dans cette feuille infâme que vous savez, la chute d'un prêtre, ne sont que des gens sans cœur, sans honneur et sans mœurs. Ce sont des adultères qui vivent avec les femmes des autres.

"Je les connais, moi.

"Ah ! si les Canadiens Français avaient eu le cœur à la bonne place, ils auraient lapidé ces êtres ignobles ; ils les auraient chassés à coups de roches. Si on traduisait ces écrivains devant les tribunaux civils, ils seraient condamnés aux travaux forcés.

"J'ai bondi d'indignation, mes frères, j'ai bondi d'indignation lorsque j'ai lu ces choses.

"Quoi, tous les jours un homme est condamné pour une semblable faute, et vous fermez les yeux, vous laissez passer sans en dire mot ; mais voilà qu'un prêtre, un entre mille, fait une chute, et vous allez immédiatement le crier sur tous les toits.

"Ah ! ces écrivains infâmes qui ont écrit de pareilles insanités contre le clergé auraient dû, je le répète, être chassés du Canada à coups de roches."

Celui qui nous a communiqué ces lignes terminait en disant :

Le doux apôtre avait atteint le paroxysme de la furie. La figure écarlate, les yeux à moitié sortis de leur orbite, le poing levé vers le ciel, il parlait, parlait, parlait.

Les paroissiens ahuris par les formidables éclats de sa voix, n'écoutaient plus et se regardaient avec stupéfaction.

"Voilà, monsieur le rédacteur, les obscénités qui nous ont été débitées du haut de la chaire de vérité, durant une semaine, chez nous, par un terroriste.

Qu'en pensez-vous ?

Et il signe :

UN CATHOLIQUE INDIGNÉ,

Ce que nous en pensons, nous allons le dire, et bien franc cette fois, puisqu'il s'agit de raisonner; oui, nous raisonnerons.

Ah, il ne restait plus un homme de cœur au Canada après la cession!

C'est à nous, monsieur le terroriste, que vous allez donner ces leçons d'histoire à la Loriquet.

Qu'étaient-ils donc devenus les hommes de cœur qui combattirent sous Montcalm et Lévis?

N'étaient-ils pas retournés aux champs arracher à la terre le pain de chaque jour et étaient-ils moins courageux le jour où ils avaient dépouillé l'habit bleu du roi pour la veste de bure du bûcheron?

Étaient-ils des hommes de cœur ces brillants officiers, ces intendants chamarrés, ces officieux poudrés qui se sauvèrent ignominieusement le lendemain de la défaite, abandonnant leur poste et leurs soldats aux mains des conquérants qui les faisaient déguerpir comme une bande de corbeaux effrayés par leurs habits rouges.

Ceux-là étaient les lâches, monsieur le terroriste, les hommes de cœur étaient restés, bien que rien ne les attachât au pays; ils n'avaient ni cures, ni monastères, ni revenus, ni protection, et pourtant ils s'étaient attachés à cette terre que tant des leurs avaient arrosée de leur sang.

Parlons maintenant du maintien de la race puisqu'on nous y oblige, et, que personne ne se plaigne des dures vérités qu'on va nous forcer à dire!

Il est temps qu'une légende fautive, plus que tout autre, a contribué à maintenir la population sous la domination temporelle du cléricalisme, disparaisse une fois pour toutes.

Ici nous allons régler nos comptes en famille. Les Anglais n'ont pas à intervenir dans cette discussion. Les Canadiens ont fait ce qu'ils ont pu pour lutter contre l'ennemi, ils ont courageusement défendu leur terrain pied à pied comme c'était leur devoir, et si la victoire définitive a été remportée par l'anglais conquérant, ce n'est pas à la force de ses armes qu'il le doit, c'est à la puissante virilité de ses institutions, au génie de son administration, à la persuasion bien entendue qui est entrée dans notre population de l'avantage de la constitution et des méthodes anglaises.

L'ordre et la tranquillité qui règnent entre les deux populations est le triomphe de la diplomatie, du respect mutuel du droit; ce n'est pas le triomphe de la force.

Mais dans cette lutte qui nous a assuré notre place, le clergé s'est-il avancé bravement "la croix dans une main pour crier aux Anglais:

vous nous passerez sur le corps avant de toucher aux Canadiens français."

Faussetés que cela: repassez votre histoire, monsieur le terroriste.

Qu'avons-nous vu au lendemain de la signature de la cession? L'évêque de Québec, Mgr-Briant, ordonnant dans tout son diocèse la soumission au vainqueur, inondant les paroisses de circulaires, prêchant les mérites du vainqueur, révoltant les pauvres paroissiens, dont les armes fumaient encore entre les mains, par ses tristes platitudes à l'égard des Anglais.

Dans une paroisse, un brave homme n'y pouvant plus tenir, ne pouvant plus supporter ces flagorneries, se lève et s'écrie: monsieur le curé, il y a assez longtemps que vous prêchez pour les Anglais, prêchez donc un peu pour le bon Dieu!"

Le lendemain, deux paroisses, St Valier et St Michel de Bellechasse, étaient excommuniées en bloc.

Tous les catholiques étaient obligés de reconnaître la domination anglaise avant de recevoir les derniers sacrements.

Cinq pauvres patriotes ont été enfouis dans une fosse obscure pour s'être refusés à cette abdication.

Après Trafalgar, après la défaite des flottes françaises, Nelson est venu célébrer sa victoire à Québec; et qu'a-t-on encore vu: l'évêque de Québec ordonner de chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de la colonie!

Cette statue de Nelson qui s'élève sur la Place Jacques-Cartier, aussi pitoyable d'intention que d'exécution, a été élevée avec l'argent du Séminaire.

Du haut de la chaire nous n'avons entendu contre la France que des horreurs, largement endossées par toute la clique des seigneurs qui craignaient de se voir dépouiller.

En 1837 survient un conflit: une large fraction du parti anglais se joint aux Canadiens pour aider la colonie à obtenir une certaine mesure de liberté.

L'occasion était magnifique pour assurer l'émancipation populaire.

Mais ce n'était pas l'affaire du clergé, de ces fameux patriotes de notre terroriste.

Qu'est-ce qu'ils font alors? Ils refusent l'absolution à ceux qui vont mourir pour la liberté.

Du même coup, le camp de St Eustache, qui comptait 2,500 hommes, est réduit à 150 patriotes qui se font hacher par les troupes anglaises.

Qui est-ce qui, le premier, a signé la requête

demandant une cour martiale pour faire pendre des patriotes ?

C'est Mgr Lartigue.

Pour le disculper aujourd'hui, on prétend qu'il en est mort de chagrin.

Non, les prêtres n'ont pas soutenu les Canadiens-français dans leur juste résistance à la conquête.

Ils ont été à quatre pattes devant l'envahisseur, devant le pouvoir.

Nos échecs successifs dans la loi des Ecoles du Nouveau Brunswick, dans l'affaire Riel, celui que nous allons bientôt souffrir dans la question des Ecoles du Manitoba, sont l'œuvre de leur servilité.

La voilà l'histoire !

Quand on vient dire que le clergé nous a conservés Français, on fausse la vérité ; si nous sommes encore français c'est par la force du sang et malgré le clergé.

Parlons encore de l'instruction. Quand ces hommes viennent dire qu'ils nous ont instruits : qu'ils avoient donc qu'ils se sont emparés de l'éducation pour la garder sous leur contrôle !

Si nous demandons des écoles laïques, on voit aussitôt toute la hiérarchie pousser des cris de malédiction.

On n'ouvre des collèges que pour faire des prêtres, et le seul rêve de ces fameux éducateurs serait de commander à une population qui ne sache pas lire.

Par exemple, ce qu'il faut pour vivre calme, pour être bien vu, choyé, dorlotté : c'est bien simple, cela découle des enseignements que nous venons de décrire.

Soyez tout ce que vous voudrez : immoral, anti-religieux, canaille, banqueroutier, du moment où vous êtes à quatre pattes devant le clergé, n'exprimant une opinion que lorsqu'elle a été lénie par un évêque, vous pouvez avoir des faiblesses mais vous êtes digne de tous les suffrages.

Si vous pensez d'une façon indépendante, vous êtes digne de l'extermination et des interdits, vous êtes traqué, mutilé, écrasé... si l'on peut.

Nous faisons toutes les exceptions possibles pour les bons prêtres ; mais comme ceux-ci ne croient pas avoir le droit de différer d'opinion avec leurs collègues, nous laissons chacun libre de faire les restrictions nécessaires, et sommes obligés de changer la réponse de Mgr à qui l'on demandait la permission de lire le CANADA-REVUE malgré sa lettre :

— Vous savez bien que je ne m'adresse qu'aux gens intelligents.

PLUS DE PARTIS

Nous sommes en 93. Mauvais chiffre. Il y a cent ans on abattait les têtes sous prétexte de sauver la république. Aujourd'hui ce sont les intelligences que l'on veut éteindre : ce sont les caractères que l'on veut broyer. Et l'on n'y réussit que trop bien dans notre cher Canada.

En France, après le règne de la Terreur qui a signalé la grande commotion, le spasme produit par l'enfantement de la liberté, on a eu la *Terreur blanche* organisée par les cléricaux de la Restauration.

Ici on en est arrivé graduellement à inspirer aux chefs politiques des deux partis qui se disputent le pouvoir et ses petits profits, une sainte terreur qui les empêche de bouger, et à se demander comment certains pouvoirs occultes qui gouvernent tout à leur guise apprécieront le mouvement même le plus anodin.

Cet état de dépendance et de subordination absolues aux maîtres omniprésents, omniscients et omnipotents qui façonnent tout à leur guise a mis à la mode un genre d'opportunisme qui tient l'électeur canadien dans l'incertitude la plus absolue sur ce que les chefs de son parti feront ou ne feront pas dans certaines circonstances où il serait pourtant si à-propos de prendre une attitude énergique et tranchée.

De la part d'un parti conservateur, dressé de longue date à l'obéissance passive, cela ne doit pas surprendre ; mais ce qui a lieu de nous étonner c'est de voir le parti qui s'intitule libéral accepter les uns après les autres toutes les théories les plus réactionnaires et les plus absolutistes ! c'est de voir certains chefs libéraux pactiser avec les conservateurs aux dépens du public ; c'est le spectacle d'hommes qui devraient donner l'exemple de l'intransigeance et de la fidélité aux principes désertant leurs amis au moment du combat, adoptant le système des concessions et des compromis, troquant les intérêts du parti contre certains avantages trop particuliers, et se sentant pris, au moment où ils devraient combattre d'une tendre mansuétude, d'une générosité à toute épreuve, d'une prodigalité regrettable à l'égard de leurs adversaires qu'ils combattaient hier et qu'ils combattront demain, pour la galerie du moins, si l'occasion s'en présente.

Les exemples ne manquent pas. Une des principales déviations de la voie droite tracée par les principes libéraux a été le coup d'Etat de Luc Letellier, approuvé par tout le parti libéral, qui n'a pas craint en cette occasion d'exalter les beautés du pouvoir personnel et de justifier la violation des libertés populaires. Il a été cruellement puni tout récemment d'avoir créé ce fâcheux précédent qui rend illusoire la faculté que nous avons de nous gouverner selon le vœu de la majorité.

Je cite ce cas entre mille, parce qu'il prouve jusqu'où peut conduire la doctrine de l'opportunisme.

Voici un parti qui, par son essence même, est censé être la personnification de l'idée émancipatrice, et c'est lui qui le premier, après trente ans de gouvernement représentatif, vient proclamer que la volonté du peuple n'est rien, et que le premier autocrate venu que les hasards de la politique auront pu placer sur le trône gubernatorial peut à son gré

chasser les ministres appuyés par la majorité d'une chambre élue par le peuple, qu'il fait même un acte digne des plus grands éloges en se mettant ainsi en travers du vœu légalement exprimé par la majorité des électeurs.

Le parti libéral était en pleine décadence lorsqu'il a assumé la responsabilité de cet acte anti-social. Aussi l'avons-nous vu l'automne suivant dégringoler du pouvoir fédéral qu'il n'a pas pu ou n'a pas su reconquérir depuis, malgré les fautes énormes, qui ont été commises par ses adversaires.

La liste serait longue des bêtises qui ont été commises depuis par les chefs libéraux qui se sont succédés sans qu'aucun d'eux ait pu comprendre que, pour être quelque chose, le parti libéral devait être lui-même, c'est-à-dire le parti des grandes initiatives, le parti des réformes utiles, le parti de l'honnêteté, le parti du progrès, le parti de la liberté, le parti de l'émancipation.

Les chefs ont voulu flatter les préjugés existants, faire leur cour aux pouvoirs occultes dont je parlais en commençant, prouver aux crétiens, qui les redoutaient parce qu'ils leur supposaient des idées avancées, qu'ils pouvaient être aussi éteignoirs que les personnages les mieux momifiés du parti adverse.

Les crétiens les ont laissés se morfondre sans daigner les honorer de leurs votes, et une foule de gens intelligents, dégoûtés de leur faiblesse, leur ont tourné le dos.

Ils auraient pu adopter un programme hardi capable de trancher sur la monotonie et le terre à terre de notre mesquine politique. La question de l'avenir du pays aurait dû tenter ces hommes qui étaient censés représenter l'idée libérale. Ils auraient pu se prononcer courageusement soit en faveur de l'indépendance, soit en faveur de l'annexion. Ils n'en ont rien fait.

Ils n'ont pas voulu sortir de l'ornière, et le peuple les a laissés là où ils semblent se complaire.

Lorsqu'un parti est dans l'opposition, son attitude doit être constamment celle de la lutte à outrance, de la lutte quand même.

Qu'importe une défaite de plus ou de moins à un parti qui n'a rien à perdre ?

C'est dans les combats partiels que les soldats s'aguerissent pour les grandes actions. Ce n'est pas au moyen de négociations, de pactes plus ou moins indiscrets avec l'ennemi, qu'un parti se prépare à la victoire définitive.

Je sais bien que certains hommes marquants du parti libéral ont été maintes fois saignés à blanc pour entretenir un fonds électoral que n'alimentaient pas les souscriptions des grands entrepreneurs de travaux publics.

Je conçois que ces messieurs finissent par se fatiguer, et qu'à un moment donné ils songent à se rattrapper au moyen d'une transaction, eût-elle même pour résultat l'effacement d'un candidat libéral et l'élection par acclamation d'un député conservateur ; mais ce que je ne puis admettre c'est qu'un parti soit obligé de plier sa politique aux exigences pécuniaires de ses bailleurs de fonds.

Mieux vaudrait ne jamais accepter de souscriptions plutôt que de se lier les mains de cette manière.

Autant je réproouve la conduite des conservateurs qui pour ravitailler le fonds des reptiles se mettent à la merci

des McGreevy et autres exploités, autant je condamne les libéraux qui les imitent sur une plus petite échelle.

Le principe est le même, et en pareil cas celui qui fait le moins ferait le plus s'il en avait l'occasion.

Les dernières élections sont bien propres à décourager les gens qui comptent sur le jeu des partis pour assurer le fonctionnement honnête de notre système représentatif.

Les partis sont nécessaires. Il faut qu'il y en ait au moins deux pour que les choses marchent bien. Or nous n'avons plus de partis politiques.

Nous avons deux coteries principales dont les chefs paraissent trop bien s'entendre en de certaines occasions. Remarquez que chaque fois que le parti libéral ou plutôt les chefs libéraux ont fait des concessions, c'est toujours l'élément castor qui en a profité.

Il faut que cela change. Le peuple est las de se faire bernier par Pierre, Jacques et Jean. On parle de la possibilité d'une coalition entre les éléments honnêtes des deux organisations existantes. Il y a chez le peuple les éléments de deux partis bien distincts : le parti du progrès et le parti de la réaction.

Le plus tôt le pays sera débarrassé des opportunistes qui ne songent qu'à faire de la politique payante, le mieux ce sera pour les contribuables.

On a prétendu en certains quartiers que le CANADA-REVUE était l'organe du parti libéral canadien. Rien n'est plus faux. Le CANADA-REVUE se place au-dessus des partis politiques.

Nous sommes libéral dans le sens absolu du mot, mais nous sommes si peu l'organe du parti oppositionniste que son chef provincial de Marchand nous a fait la gracieuseté de nous renvoyer le CANADA-REVUE, probablement en vertu du grand principe qui oblige tout chef politique en ce pays à faire son possible pour capter les bonnes grâces du clergé.

Résultat de notre fausse éducation.

Nous formons des vœux pour que les partis se reconstituent sur de nouvelles bases et pour que leurs futurs chefs soient des hommes aux convictions profondes doués de toute l'énergie qui manque aux chefs actuels.

INTRANSIGEANT.

Encore des générosités :

M. John D. Rockefeller vient de faire un nouveau don (le 3e) de UN MILLION de dollars à l'Université de Chicago.

Un vieux docteur du nom de Butterfield vient de mourir léguant \$185,000 à l'Université de Dartmouth ; c'était un vieil avare vivant presque en ermite dans son magasin d'occasion. Butterfield suivait les voitures à charbon et ramassait les morceaux qui en tombaient. Quand il en avait ramassé un minot, il le vendait.

Cet étrange individu avait été gradué à Dartmouth, et ne s'est jamais marié.

Au Canada, quand un de nos vieux chiens vient à mourir, il lègue son argent au Séminaire, qui nous en repasse les miettes.

LE PERE MCGLYNN

Le pardon du Père McGlynn, l'ancien curé de St. Stephen de Brooklyn, fameux par son attachement aux doctrines d'Henry Georges et la création de la LIGUE DE L'ANTI PAUPERISME, non moins que par l'excommunication, suite de ses démêlés avec ses supérieurs ecclésiastiques, se rattache intimement à la mission de Mgr. Satolli et, comme les arrangements scolaires, a provoqué dans la presse ultramontaine des commentaires malveillants qu'il n'est pas mauvais de dissiper autant que possible.

Le légat du Pape dont nous avons signalé les sages recommandations faites à la réunion des archevêques américains est le point de mire de tous les coups des castors américains et de leurs amis les Jésuites.

Après avoir vainement tenté de faire échouer la mission qui lui avait été confiée par le chef de l'Eglise et l'avoir fait abreuver de sarcasmes par les organes à leur disposition; après avoir fait circuler les rumeurs d'échec les plus humiliantes dans toute la presse américaine, pour tâcher d'influencer la Propagande, il a fallu plier devant l'attitude ferme et énergique de Léon XIII.

Mais ce serait mal connaître l'esprit jésuitique que de croire cette secte capable de céder sans arrière-pensée. Le coup tenté contre Mgr. Satolli dans l'affaire des Ecoles ayant manqué, on en a comploté un autre, à propos de l'affaire McGlynn.

Cette fois encore pourtant, le jeu des Jésuites a été percé à jour.

Aussitôt la nouvelle connue que Mgr. Satolli avait été chargé d'examiner la position du Dr. McGlynn, alors sous le coup de l'excommunication pontificale, des batteries ont été dressées pour monter un scandale.

Quelques jours après, on apprend officiellement qu'à la suite d'une entrevue entre Mgr. Satolli et l'avocat du Dr. McGlynn celui-ci a été relevé de son excommunication et de fait, a célébré le jour de Noël, la messe à Brooklyn.

C'était le moment attendu pour lancer la bombe.

De suite, la meute se lance sur Mgr. Satolli et l'accuse d'avoir agi traîtreusement, d'avoir fait une insulte grave à Mgr. Corrigan, en relevant, sans même l'en informer, le Dr. McGlynn de l'excommunication que l'archevêque avait prononcée contre lui.

Tout le clan castor du *Catholic Club* de New York, club laïque qui contrôle, dirige et commande l'Eglise catholique de New York sous le couvert bienveillant de Mgr. Corrigan, s'est trouvé atteint d'une indignation simulée, parfaitement hypocrite, affectant la plus grande fureur de voir son Métropolitain *snobbé* par un petit légat pontifical, qui s'avisait de lever ainsi les excommunications.

Mgr. Corrigan laissait par son silence l'accusation prendre de la consistance et Mgr. Satolli refusait de se défendre.

Tout à coup, l'excitation cesse comme par enchantement, absolument comme pour les écoles.

Le projet qu'on parlait d'envoyer à Rome est renfermé dans les cartons: calme plat du *Catholic Club*.

Pourquoi donc?

C'est bien simple, Mgr. Satolli n'avait jamais levé, sans en informer Mgr. Corrigan, une punition infligée par lui, pour cette excellente qu'il n'y avait jamais eu de punition infligée.

Voici les faits exacts:

Le Père McGlynn n'avait jamais été excommunié par l'Archevêque Corrigan. Lorsqu'il avait continué, malgré les ordres de son Métropolitain, ses conférences sur l'anti-paupérisme, Mgr. Corrigan avait envoyé à Rome des accusations contre lui de désobéissance et prédication de fausses doctrines.

Ces accusations sont encore pendantes et n'ont jamais été jugées.

Le Père McGlynn fut appelé à Rome pour y répondre mais il ne se rendit pas à cet appel.

C'est alors qu'il fut excommunié par le Pape, non pas en raison des accusations portées, mais pour insoumission *aux ordres pontificaux*.

Devant Mgr. Satolli, cette question d'insoumission a seule été discutée et jugée.

Le Dr. Burtzell, avocat du Père McGlynn, a exposé et prouvé à la satisfaction du légat papal que lorsqu'il avait reçu l'ordre de se rendre à Rome dans les quarante jours, le Père McGlynn avait adressé au Pape une lettre pour se disculper et qu'il avait attendu la réception d'une réponse pour se mettre en route.

A sa grande surprise, sans autre communication, il s'était vu excommunier à l'expiration des quarante jours.

Il est maintenant prouvé que cette lettre avait été supprimée et n'était jamais parvenue au Pape.

Inutile, d'après ce que nous venons de dire, d'insister sur les coupables probables de cette suppression criminelle.

La teneur de cette lettre a été reconnue telle que si elle fût parvenue à temps, l'excommunication n'aurait jamais été prononcée.

C'est pourquoi, Mgr. Satolli, en vertu des pouvoirs à lui conférés par le Pape a levé, sans avoir à consulter Mgr. Corrigan, la peine prononcée par Rome.

Restent maintenant les accusations pendantes, mais il est peu probable que Mgr. Corrigan se frotte à y revenir.

Nous avons voulu donner tous ces détails pour montrer à quelles bassesses, à quels actes malhonnêtes peut descendre, pour arriver à ses fins, le castorisme qui s'est implanté sur ce continent pour la ruine et le déshonneur de la religion et de la vraie Eglise catholique.

FRANC.

L'évêque de Tabasco, Mexique, vient de faire appel à tous les catholiques de l'Amérique, et de leur demander de souscrire les fonds nécessaires à la construction d'une vaste cathédrale qui sera élevée sur les rives de la rivière Guelva, à l'endroit même où fut dite la première messe sur le sol du Nouveau Monde.

Le pauvre évêque s'adresse bien mal à Montréal.

Il ne sait pas sans doute que nous en avons une cathédrale commencée depuis vingt ans et qui ne sera jamais achevée.

Ce qu'elle coûte déjà d'argent!

Il avait ressenti trop vivement les marques d'affection à lui témoignées pour ne point s'en montrer reconnaissant.

Or, comme il avait un noble cœur, beaucoup moins desséchée par l'égoïsme qu'il ne le soupçonnait lui-même, il avait fait deux parts de sa fortune, l'une indispensable à ses besoins, — qui étaient grands et nombreux, — l'autre, d'aillieurs égale, au service des infortunés qui l'entouraient.

Combien de gens qui ne s'estiment point égoïstes, qui ont un renom bien établi d'être charitables, aiment ainsi "leur prochain comme eux-mêmes !"

Pierre ne s'attachait aucunement à établir des comparaisons entre sa "pratique" du bien et celle d'autrui. C'était en cela même que s'affirmaient la hauteur et l'indépendance de son âme. Non, en vérité, ici encore il ne faisait que ce qui lui plaisait, ce que lui dictait son cœur, ce cœur de s'epitque que, de très bonne foi, mais contrairement à la logique, il raillait en toute occasion.

Il semait donc l'aumône à pleines mains, mais avec le tact et la discrétion voulus.

C'était la vieille Anne qu'il avait faite ministre et dispensatrice de ses dons.

C'était elle qu'il munissait des sommes nécessaires, et c'était elle aussi qui recevait les confidences des misères honteuses.

Non qu'elle aimât ce rôle, la pauvre chère femme, au contraire. Elle était aussi ménagère, plus ménagère encore du bien de son fils de lait que du sien propre. Il lui était arrivé, parfois, de mal recevoir les quémandeurs, de s'indigner, de mettre "le marché en mains" à Pierre, en lui déclarant tout net qu'elle ne voulait plus se mêler de tout cela.

Mais alors le romancier l'avait gourmandée en riant, l'assurant qu'il avait fait l'abandon volontaire de cette portion. Et, à l'appui de ses paroles, il invoquait l'autorité de l'abbé Kériader. Le jeune recteur sermonnait la vieille femme, lui faisant un cas de conscience de ce qu'il appelait sa "dureté ;" et, lorsque, poussée malgré tout par ses scrupules, elle s'écriait :

— Hé ! monsieur le recteur, vous en parlez à votre aise ! Après tout, c'est vous que ça regarde. Pourquoi ne vous en chargez-vous pas ?

Il répondait avec une mansuétude tout à fait convaincante :

— Parce que, mère Anne, entre mes mains, ça aurait trop l'air d'une aumône.

— Et entre les miennes, alors ? — reprenait-elle en branlant la tête.

— Entre les vôtres, ce n'est qu'un secours.

Ces *distinguo-là*, la "mère Anne" ne les comprenait pas bien.

Mais ce qu'elle comprenait infiniment mieux, et cela lui suffisait en dernière analyse, c'était que le pasteur, d'accord avec son fils Pierre, avait dû prendre certainement la meilleure des méthodes pour obliger le prochain sans l'humilier.

Du jour où cette persuasion la posséda, elle devint l'ange du bon Dieu auprès de ses compatriotes.

Dès lors aussi, n'étant pas toujours assez ingambe, ni assez libre de son temps pour tout faire par elle-même, notamment lorsqu'il était nécessaire de porter les "secours" à domicile, elle fut contrainte de s'adjoindre une aide et une compagne.

Elle la trouva tout près d'elle, déjà installée sous son toit, dans la personne de Marguerite Le Mouél.

Car depuis près d'un an qu'elle était sa commensale, la petite Gaïd était devenue réellement sa fille. Peu à peu, l'esprit de la vieille femme s'était si bien fait à l'idée que cette enfant était destinée à devenir la femme de son fils, qu'elle ne se souvenait plus même d'un temps antérieur pendant lequel cette bru future n'aurait point habité la

maison. Elle la voyait si douce, si pétrie de qualités solides, si remplie de séductions physiques et morales, qu'il lui arrivait de laisser échapper, sans prendre garde que l'enfant cousait ou tricotait auprès d'elle, des exclamations bien propres à la faire rougir de plaisir.

— Tout de même, bonne Dame ! Gililas a su ce qu'il faisait quand il t'a ramenée, petite !

Et alors, d'un ceil devenu tout à fait maternel, Anne Penhoët détaillait complaisamment les charmes croissants de cette fillette de seize ans, dont la modestie même était un attrait de plus.

Une après-midi de décembre, comme elles travaillaient ensemble contre leur fenêtre, un répit du froid ayant permis la sortie des barques, brusquement une ombre se fit devant les vitres, une longue silhouette s'interposa entre leurs yeux et le paysage, et une main frappa les carreaux.

Gaïd regarda le personnage qui venait ainsi. Prise de peur en le reconnaissant, elle bondit en arrière.

Mais Anne, beaucoup plus résolue, ouvrit paisiblement la fenêtre, et demanda :

— Hé ! l'homme, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

Celui qui avait frappé répondit :

— C'est bien ici chez Gililas Penhoët, patron de pêche à la sardine ?

— Oui, — répliqua la mère, — qu'est-ce que vous lui voulez ?

L'homme, qui paraissait très misérable quoique très jeune, murmura :

— C'est pour lui demander de me prendre avec lui, si, des fois, il a besoin de deux bons bras pour la ruge.

Anne le considéra avec une vague méfiance.

— Mon fils a son équipe à lui, mon ami. Présentement il est en mer ; mais, pour le sûr, il rentrera avec le flot. Si vous voulez venir le voir demain, il ne refusera pas de vous entendre.

Le pauvre diable eut un tremblement significatif des lèvres qui en révélait long.

— Je vas vous dire, la mère, — prononça-t-il enfin, — c'est que je n'ai pas mangé depuis deux jours.

Il disait vrai ; et ses traits tirés, ses joues creuses, confirmaient son aveu.

L'homme parlait avec un accent gascon très prononcé. Malgré l'adoucissement relatif de la température, il grelottait sous ses vêtements usés et troués. Il offrait tout l'aspect du délabrement le plus lamentable. Et, deux ou trois fois, une toux sèche et creuse l'avait secoué en le voûtant.

La "mère Anne" eut pitié ! Elle alla lui ouvrir la porte :

— Tenez, mon garçon, il ne sera pas dit que j'aurai laissé un chrétien souffrir la faim et le froid tant qu'il y aura un pain dans la huche et un fagot dans la caisse au bois. Venez ça vous asseoir près du foyer, et chauffez-vous.

Le malheureux eut un soupir de soulagement, pendant qu'une expression de béatitude physique épanouissait ses traits contractés jusque là par la souffrance. Il tendit ses deux mains vers la claire flambée de l'âtre.

— Il fait bon chez vous, la mère ! fit-il entre deux accès de toux.

Pendant ce temps, Gaïd, surmontant sa répugnance, avait placé sur la table un large pain entamé, l'assiette au beurre salé, une jarre d'eau et une bouteille de vin. Ce vin là, c'était le don continu de Pierre. Il ne voulait pas qu'on souffrit dans la famille de sa seconde mère. L'indigent de passage en bénéficiait.

Il se jeta presque goulûment sur le pain, et sa voix grasse, mais cassée, murmura :

— Tout de même, il y a des braves gens sur la terre !

Les premières bouchées l'absorbèrent au point qu'il ne prêta aucune attention aux objets environnants, pas plus qu'aux êtres de la maison. L'estomac parle toujours plus haut, sinon plus longtemps, que les autres organes.

Mais, après la troisième lampée, une vraie lampée de méridional assoiffé, il releva la tête et promena ses regards autour de lui.

Ses yeux rencontrèrent Gaïd.

Et lui aussi la reconnut.

Ces Gascons sont tous eux expansifs et bavards ; ils ne peuvent rien garder pour eux.

En reconnaissant la jeune fille, l'homme fit entendre un cri de joie pareil à une fanfare :

— Tê ! en voilà bien d'une drôle d'affaire ! Je me disais aussi que je connaissais cette frimousse-là ! Seulement, je ne me rappelais pas bien où je l'avais vue. A présent, dame ! j'y suis.

Et interpellant la jeune fille dans ce ton de gaieté bruyante qui est la caractéristique du Midi :

— Eh ! petite, pour voir si vous me reconnaissez, vous ? Oh ! que non, je parie.

Il riait bêtement, mais sans aucune méchanceté.

Gaïd, qui n'avait jamais su mentir, ne fit aucune difficulté à répondre :

— Certainement que je vous reconnais aussi. Vous êtes l'homme de la route de Douarnenez, celui qui m'a couru après.

Le gros rire du Toulousain devint tonitruant. Il se railla d'abord sous la triple influence du repas, de la chaleur et de la vue de Gaïd, plus jolie encore qu'il ne l'avait remarqué lors de leurs première et désagréable entrevue.

— Comme ça se rencontre, tout de même ! C'est-y drôle, tê ? Et, est-ce que vous m'en voulez encore ?

— Moi, pas du tout, répliqua l'enfant avec la naïve sérénité de son âme.

Il faut rendre aux méridionaux toute la justice qui leur est due.

Vraiment, ils ne sont pas mauvais. Leur vanité même est un indice de bienveillance. Ils sont contents d'eux sous tous les rapports, et ils saisissent toutes les occasions pour remercier Dieu de les avoir faits tels qu'ils sont.

Il est certain que le bon Dieu pouvait faire de la plus "mauvaise ouvrage".

En cette occasion, le Toulousain dut remercier grandement le Créateur et le féliciter sur son œuvre, car avec une fatuité d'essence tout à fait superbe, il se rapporta à lui-même tous les avantages de la situation. Si "la petite" ne lui gardait aucune rancune au sujet de l'incident du passé, n'était-ce pas qu'elle n'en avait pas été fâchée, au fond ?

De là à induire que lui, Loubascon, avait fait sur ce cœur d'enfant une impression conquérante, il n'y avait qu'un pas.

Le Toulousain, très convaincu de sa valeur et de ses mérites, fit ce pas.

Il le fit tant et si bien qu'au bout d'un quart d'heure, avec le laisser-aller habituel à ses congénères, il commençait à compter fleurette à Gaïd. Le Mouët, sous des figures de rhétorique qui ne furent pas du goût de la mère Anne.

Celui-ci se rapprocha brusquement de la table, et interpellant sans façons l'écervelé :

— Ça, mon gars, dit elle, maintenant que vous avez mangé et que vous êtes réchauffé, il vous faut repasser la porte. Il ne convient pas que je reçoive des jeunes gens dans la maison où j'ai gardé ma fille, pendant que mon fils n'y est pas.

Le Gascon tombait d'un peu haut. En outre, cette harangue brève, mais bien sentie, de la vieille femme le désorientait,

— Votre fille ! Ah ! c'est votre fille ! Fallait donc le dir tout de suite, la mère. C'est moi, tout de même, qui serai bien votre gendre.

La mère de Gildas ne se sentit pas le cœur à se fâcher. Elle éclata de rire, au contraire, et, tutoyant son hôte :

— Là, là, ne t'échauffe pas, mon garçon. C'est pas pour toi, ce morceau-là. Ma fille est pourvue.

Et, ouvrant la porte au jeune homme, qu'elle poussa dehors sans autres formes :

— A propos, si vous ne savez où loger, allez demander au recteur Kériader. Il vous casera pour la nuit. Quant à mon gars, si vous voulez venir lui parler, il sera ici bien sûr demain à neuf heures avec le flot.

Le Toulousain tira son bonnet, salua très bas, et sortit, en se soufflant dans les doigts pour les réchauffer.

Quand il eut tourné les talons, la mère Anne revint vers Gaïd.

— Ah ! ça, fillette, tu ne m'avais pas dit que tu le connaissais, ce gaillard-là.

Il y avait bien un peu de soupçon, un peu de mécontentement dans la manière dont cette phrase fut prononcée. Mais le soupçon s'évanouit, le mécontentement se dissipa bien vite, devant le beau visage candide et franc de Gaïd.

— Dame ! mère, — répondit celle-ci, — je voulais vous le dire après, parce que j'espérais qu'il ne me reconnaîtrait pas.

— Eh ! donc, — reprit encore la vieille nourrice, — ça a l'air d'un pas grand'chose, mais je ne le crois point méchant. Et puis, tous ceux du Midi, avec leur accent de mâcher des pruneaux, ils ont cette mine de braillards. Ce n'est pas comme nos gars de Bretagne. Ceux-là, ça ne parle pas long, mais ça besogne et ça cogue.

La journée s'acheva sans autre allusion à l'événement.

Au jour, les deux femmes n'y eussent plus pensé, si le retour de Gildas ne fût venu leur rappeler la démarche du Toulousain. Le pêcheur rentrait fatigué et de méchante humeur. Il y avait de quoi.

Toute la veille, et même pendant les premières heures du matin, on avait tendu les filets et les lignes en vain. Ce qu'on avait pris était dérisoire, — à peine quelques congrès, quelques plies, quelques merlans, poussés par une ironie du hasard dans le chalut où les autres poissons n'avaient brillé que par leur absence.

— Chien de temps ! — gronda le jeune homme en jetant son bécot sur la table avec un geste de découragement. — Et ce n'est pas fini. Voilà que le vent reprend au nord comme de plus belle !

La vieille Anne, douce et résignée, essaya d'une parole de consolation.

— Bah ! mon fils, c'est la volonté du bon Dieu : il n'y a rien à y changer.

— Parbleu ! — mère, je sais ça aussi bien que vous ! — répliqua Gildas, bourru.

— Sans compter, — ajouta la vieille femme, — que tu n'es pas tant à plaindre que d'autres, — pas vrai, Gaïd ?

Le pêcheur releva la tête et regarda les deux femmes. Il vit la jeune fille incliner la tête et confirmer ce dire :

— Pour sûr, alors !

— Pas tant à plaindre que d'autres ? questionna-t-il. — Et pourquoi ça ?

Alors, la mère raconta l'incident de la veille, la visite du Toulousain désireux de trouver de l'ouvrage.

Il faut croire que Gildas avait les rancunes tenaces, puisque, depuis le temps écoulé, il avait encore présente et très envenimée la mémoire de l'insulte faite à Gaïd, sur la route d'Audierne à Douarnenez.

Il se leva, et, d'une voix rageuse et les poings fermés, exhala sa mauvaise humeur sur le compte de l'intrus.

— Ah ! bien ! il peut venir, celui là ! C'est moi qui va le recevoir, pour le coup, ce spécè de mauvais ferblan,

tier. Paraît qu'on n'a plus voulu de lui pour mettre le poisson en boîtes, là-bas ?

Les meilleurs êtres de la terre sont sujets à de ces violences.

Or, Gildas était bien certainement une des plus excellentes natures qui pussent se rencontrer sous le ciel. En tout autre cas, il aurait accueilli le Toulousain au moins avec indifférence. Mais présentement, à la suite des fatigues des vingt-quatre heures de peines et de labeurs infructueuses, il était, "mal bordé", comme disent les marins.

Une heure plus tard seulement, ses dispositions pouvaient s'être améliorées à l'égard de l'important visiteur.

La malchance de celui-ci voulut que, selon le conseil donné la veille par la mère Anne, le Toulousain se présentât au premier moment.

Du plus loin qu'il le vit, Gildas l'apostropha :

— Qu'est-ce que vous me voulez, vous ? Vous ne manquez pas de toupet, pour sûr !

Le pauvre diable ne s'était point attendu à un semblable accueil, encore moins à retrouver en Gildas Penhoët, patron de pêche, le matelot de la route de Douarnenez, le défenseur improvisé de Gaïd.

Il perdit contenance du coup, et se mit à bégayer une excuse quelconque :

— Ma foi, patron, je ne savais pas, je ne croyais pas... C'était votre mère, la bonne femme, qui m'avait dit comme ça...

L'autre l'interrompit. Décidément il n'était pas près de revenir sur son impression.

— D'abord, espèce de propre à rien, — tonna-t-il, — tâche moyen de parler de ma mère comme il convient, sans quoi...

Il était debout de l'autre côté de la table, dominant l'intrus de tout son aspect de vigueur herculéenne, et aussi de l'éclat fauve et mauvais que la colère mettait dans ses prunelles, sous ses sourcils violemment froncés.

L'ouvrier fit un pas de retraite, ne se sentant pas fort à l'aise en face de cet homme exaspéré.

Franchement, Gildas triomphait à bon compte en cet instant. Même sa supériorité était si marquée sur ce grand garçon hâve, exténué, courbé par le jeûne et la maladie, que le contraste ne tournait point à son avantage. Il y avait dans sa menace, dans le ton même qu'il y mettait, on ne sait quoi de brutal, de révoltant.

Les deux femmes éprouvèrent-elles ce sentiment défavorable ? Toujours est-il que la mère Anne intervint pour calmer son fils.

— Ecoute, mon gars, il parle vrai, cet homme. C'est moi qui lui ai dit de revenir pour te voir.

Peut-être le marin lui-même ressentit-il cette espèce d'action en retour qui est l'avant-coureur du remords.

Il mit moins de rudesse dans son organe, et questionna son visiteur :

— Pour lors, monsieur, à quoi donc que je peux vous être utile, s'il vous plaît ?

Mais le Toulousain savait à quoi s'en tenir sur les dispositions de l'accueillant. Il avait subi tout l'effet de ce premier mécompte désastreux pour les caractères faibles et pour les âmes déjà aigries par la souffrance. Il ne mit donc aucune insistance dans sa demande, et l'ébaucha à peine en termes dépourvus d'énergie :

— Dame ! j'avais pensé que, peut-être, vous voudriez utiliser mes deux bras, qui ne sont pas encore trop mauvais. Mais je vois que, pour le quart d'heure, je n'ai rien de bon à attendre. Vous n'avez rien à faire de moi, pas vrai ? Excusez tout de même. En venant ici, je ne savais pas que vous étiez celui de là-bas, sans quoi je ne serais pas venu. Bonsoir la compagnie !

Et sans rien écouter d'une réponse possible du pêcheur, le Toulousain s'en alla, voûté, chancelant, à la façon d'un

mendiant qui secouerait la poussière de ses chaussures sur un seuil d'où on l'aurait brutalement expulsé.

Gaïd demeurait rêveuse et attristée, Anne un peu honteuse de la violence inaccoutumée de son fils.

— De fait, Gildas, — murmura-t-elle, — tu as été vraiment dur pour ce malheureux !

Ce n'est pas le moyen de ramener les natures emportées et irascibles que d'insister sur leurs torts. Les gens sagaces savent bien que le reproche ne fait qu'attiser les irritations, et qu'il vaut mieux laisser la réflexion agir toute seule dans leurs cerveaux en ébullition. En cette occasion la bonne Anne eut mieux fait de tenir sa langue, ou, tout au moins, de la tourner sept fois dans sa bouche avant de parler, ainsi que le veulent les conseils de la Sagesse.

Déjà la conscience de sa brutalité travaillait Gildas intérieurement. Il était mécontent de lui.

Par malheur, la règle est unique en pareil cas. Plus on se blanc soi-même, moins on le confesse, moins, surtout, on veut en avoir l'avis. Le pêcheur, bon et généreux, doux et pitoyable envers les faibles, ne voulut pas se donner tort extérieurement.

Il répondit donc à sa mère sur un ton boudeur :

— Bah ! je m'en moque. J'ai fait ce qu'il m'a plu de faire. Si ce failli-chien n'est pas content, qu'il vienne me le dire.

Ni Anne ni Gaïd n'osèrent insister en face de cet entêtement.

Mais les conséquences de l'événement faillirent être beaucoup plus graves.

Voici, en effet, ce qu'il advint à la suite de la brutale interpellation de Gildas à Loubascoü :

Celui-ci fut servi comme à souhait. A peine eut-il dépassé le seuil du pêcheur, qu'il trouva sur son chemin un patron du Conquet qui consentit à l'inscrire sur son rôle et à le retenir pour le service de l'aviron.

Pour l'ouvrier ferblantier, c'était là un triste pis-aller, car, enfin, à Toulouse, on n'est pas précisément matelot, et les brouillards de la Garonne enveloppent de leurs trames des exploits beaucoup plus extraordinaires, mais aussi beaucoup plus faciles que les brumes de l'Océan.

N'importe ! la nécessité du pain à gagner fait parfois d'un timide un héros.

Loubascoü fut héros bien à contre-cœur, à son corps défendant et dans des conditions particulièrement lamentables de contrainte ; — mais, enfin, il le fut, ou peu s'en fallut. Il alla à la mer un peu par tous les temps, ce qui ne contribua pas à améliorer son état de santé. En revanche, cela empira profondément le venin de sa langue.

L'exagération et la loquacité méridionales au service de la médisance, voire même de la calomnie, peuvent amonceler les ruines et les catastrophes.

Congédié sans précautions par Charles Penhoët, le Toulousain se vengea de l'affront à la manière des gens faibles, dont la parole est l'arme unique et redoutable.

Il donna carrière à sa fantaisie imaginative, et, implacable envers son rival d'occasion, qui lui avait si brutalement fermé sa porte, il construisit tout un roman sur la... liaison du jeune pêcheur et de la fillette recueillie par lui.

C'est une chose bien infâme que la calomnie, et c'est à juste titre qu'il a été dit d'elle : " Il en reste toujours quelque chose."

Moins d'un mois après, la pieuse histoire de l'acte de charité accompli par Gildas était la fable du Conquet.

On en faisait des gorges chaudes, et, dans ce pays sérieux où toute fille qui tourne mal est montrée au doigt, peu s'en fallut que l'innocente enfant n'eût à pâtir de la malveillance publique. Le dimanche, à la messe et aux offices, l'animadversion fut si manifeste qu'à la troisième fois la pauvre petite s'enfuit, affolée, pleurant à chaudes larmes,

pour regagner le Trez-Hir et cacher sa honte et son chagrin dans l'hospitallière demeure que le mensonge n'avait pas respectée.

Elle dut tout dire à la vieille Anne, qui s'indigna d'abord. Toutefois, sachant à quelles extrémités la colère pouvait emporter Gildas, les deux femmes se condamnèrent au silence et à la dissimulation.

Il fut décidé que, désormais, elles se rendraient aux offices de l'après-midi à Loc-Maria, après avoir entendu, le matin, la messe basse que l'abbé Kériader et son vicaire venaient dire, à tour de rôle, dans la petite chapelle du Trez-Hir.

Les premiers temps, cela put aller, Gildas ne s'étant aperçu de rien.

Mais une révélation était imminente.

Un beau dimanche, comme le patron de la *Marguerite*, un peu surpris de cette défection des deux femmes aux cérémonies de la paroisse, se posait à lui-même des questions insolubles à ce sujet, un fait d'une extrême banalité vint lui dessiller les yeux.

Sa mère et Gaïd Le Mouël venaient de quitter la maison, leurs paroissiens sous le bras.

Le jeune homme qui, malgré sa piété naïve, n'était point, et pour causes d'occupations à la mer, un assidu des vêpres, eut soudain la fantaisie de les accompagner ce jour-là.

Il s'habilla donc à la hâte et se mit à courir sur le chemin pour les rejoindre.

Sa stupéfaction fut grande lorsque, après avoir parcouru inutilement près d'un demi-kilomètre dans la direction du Conquet, sans avoir discerné les deux silhouettes, alors que l'avance prise par les femmes, et surtout le pas alangui de sa mère, ne pouvaient expliquer leur disparition, il les aperçut s'en allant dans le sens opposé, vers Loc-Maria.

Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire ? Le jeune homme n'y comprenait rien.

Il revint sur ses pas et se mit en devoir de rattraper les deux marcheuses.

Mais il ne les rejoignit pas.

Inversément à la route suivie par elles, un groupe s'approchait, venant à la rencontre de Gildas.

L'esprit déjà vaguement inquiet de cette façon de mystère, le jeune homme était porté à s'alarmer des moindres apparences.

Il crut remarquer que, dans le groupe, quelques personnes se retournaient en riant. Gaïd et sa mère avaient dépassé les arrivants, et c'était bien d'elles, sans doute possible, que ceux-ci s'entretenaient.

Sans qu'il pût se l'expliquer, Gildas fut mordu au cœur par une violente angoisse.

Qu'avaient-elles donc de si drôle, les deux femmes, pour motiver les rires et les chuchotements étouffés des gens ?

Ce problème se posa violemment à sa pensée et s'en empara d'une manière despotique. L'idée lui vint qu'en prêtant l'oreille il pourrait surprendre quelques bribes de la conversation, quelques menus propos des cancans qu'il pressentait.

Il dissimula donc de son mieux son trouble et se mit à monter la côte, les bras ballants, de l'air le plus indifférent qu'il put prendre.

Il ne s'était pas trompé. C'était bien de sa mère et de Gaïd que l'on s'entretenait.

Mais ce qu'il ne pouvait soupçonner, c'était qu'il pût être question de lui-même. Un mot le renseigna. Quelqu'un dit, en effet :

— Allons, bon ! voilà l'autre, maintenant !

— Parbleu ! dit un second, c'est pour ça qu'ils ne mettent plus le pied au Conquet. C'est honteux !

Gildas avait compris.

Ou plutôt ces simples mots l'avaient mis sur la voie. Il avait trop de bon sens pour chercher querelle, sur le grand chemin, à des gens qu'il voyait bien n'être que les échos de propos malveillants répandus par un ennemi intéressé à lui nuire. C'était celui-là, cet ennemi, qu'il avait à cœur de retrouver, et, pour ce faire, il lui fallait boire l'injure jusqu'à la lie, c'est-à-dire apprendre jusqu'où et dans quelle mesure lui, sa mère et sa sœur d'adoption avaient été salis par la calomnie.

Il ne pouvait soupçonner Loubascou, le croyant parti du pays et ignorant sa présence au Conquet.

Aussi bien n'eut-il pas à chercher longtemps. A la première auberge qu'il aborda, il eut le mot de l'énigme, et comme il reprenait le chemin du Trez-Hir, la rencontre qu'il fit du Toulousain lui prouva le bien fondé de sa croyance.

Avec une abnégation méritoire, il ne se livra à aucune violence ce jour-là.

Mais son parti était pris, son plan arrêté d'avance. Et Gildas Penhoët était de ces Bretons qui, lorsqu'ils ont quelque chose dans la tête, ne l'ont pas aux talons, ainsi que l'assure le dicton populaire.

Concentré, silencieux, il se garda bien de trahir ses projets par une révélation quelconque.

Le mardi matin, le thermomètre étant brusquement remonté à cinq degrés au-dessus de zéro, il reprit la mer et y demeura jusqu'à la fin de la semaine. Le samedi, le flot le déposa sur la plage du Trez-Hir à trois heures de l'après-midi. Tout de suite, Gildas remonta par le grand chemin jusqu'à la maison de Trémour qui se dressait au point le plus culminant de la côte.

Il y avait ses grandes et petites entrées.

Pourtant, il sonna à la porte à la manière d'un visiteur étranger, et lorsque sa mère, quelque peu surprise de ces façons cérémonieuses, lui demanda, en le contemplant d'un œil ébahi :

— Ça, mon gars, qu'est-ce qui t'amène de si belle heure ? Est-ce que tu ne pouvais pas entrer à ton ordinaire ?

— Non, répondit-il tranquillement, j'ai voulu que monsieur Pierre fût bien informé de ma venue. Est-il là ?

La vieille dame donna une réponse affirmative, et s'en alla, clopinant, prévenir l'écrivain, non sans rouler d'étranges pensées sur l'attitude encore plus étrange, à ses yeux, de son fils.

Cinq minutes plus tard le pêcheur entra, le hêret à la main, dans le cabinet de travail du romancier.

— Voyons, questionna celui-ci, avec un étonnement analogue à celui d'Anne Penhoët, depuis quand te fais-tu annoncer ?

Le patron de la *Gaïd* se redressa, et, très posément, avec une gravité qui impressionna Pierre, il dit :

— Depuis que j'ai besoin de demander à monsieur Pierre de Trémour un service d'honnête homme.

L'autre s'exclama, se méprenant au sens de la phrase :

— Ah ça, qu'est-ce qui t'arrive ? qu'est-ce qui te prend ? Est-ce que je t'ai jamais refusé un service ?

Le pêcheur s'expliqua très doucement :

— Non, monsieur Pierre, vous ne m'avez jamais refusé les services de l'amitié comme à votre frère de lait. Aujourd'hui, ce que je vous demande, c'est d'un autre genre, comme, par exemple, si je vous priais d'être mon témoin.

Une fois encore, Trémour se trompa. Seulement, cette fois, la phrase le mit en gaité.

— Ah ! j'y suis, pour le coup ! Je vois ce que c'est. Tu veux te marier, hein ? Et tu ne m'avais rien dit d'avance, cachottier ?

Gildas secoua la tête négativement. Il répliqua avec la même gravité tranquille :

— Non, monsieur Pierre, ce n'est pas pour ça.

Les yeux de l'écrivain s'ouvrirent tout grands. Il considéra son frère de lait de l'air dont on regarde quelqu'un quand on le croit fou, alors que l'on se sent frôlé soi-même par l'aile de la folie.

— Alors, mon garçon, je n'y comprends plus rien du tout. Explique-toi.

Mais il était écrit que ce jour-là Pierre de Trémur irait d'ahurissement en ahurissement.

Car Gildas, sans se départir une minute de son flegme, dit encore :

— Voilà justement, monsieur Pierre, où est la difficulté de la chose : c'est que je ne peux pas vous l'expliquer. Seulement, vous le saurez demain, si vous voulez bien m'accorder ce que je vais vous demander.

— Quoi donc, mon gars ? Je te connais assez pour savoir que tu n'as plus l'âge où l'on fait des bêtises. Que veux-tu de moi ?

Gildas formula et précisa la prière, qu'il était venu faire avec des formes si solennelles.

— Vous est-il possible de vous trouver demain, dimanche, au Conquet, sur la place de l'Eglise, à la sortie de la grand-messe ?

— Oui, cela n'est possible. J'y serai, — conclut simplement Pierre, sans insister davantage.

En fait, à cette heure, sans savoir au juste ce qui allait se passer, il était quasiment renseigné.

La place de l'Eglise est, pour toutes les populations rurales de la Bretagne et de la Normandie, le point central de tous les rendez-vous. Le dimanche, entre les offices, on y installe des jeux, et, plus spécialement, des jeux de quilles ou de boules. A l'issue de la messe de paroisse, on y ouvre des colloques fort animés, où convergent tous les potins du bourg et de la commune, même ceux du canton.

Pierre savait cela de longue date, et aussi par une pratique constante des pêcheurs et des paysans.

Aussi se rendait-il compte fort exactement que, si Gildas lui donnait rendez-vous en pareil lieu, ce devait être pour affaire sérieuse.

En conséquence, il se fit un scrupule d'être exact ; le lendemain, à ce rendez-vous.

De son côté, le jeune pêcheur, dès qu'il vit son monde sur pieds dans la maison, adressa aux deux femmes un avis péremptoire.

— Mère, dit-il, — et vous aussi, Gaïd, mettez-moi dehors tout ce que vous avez de mieux en fait de toilettes.

En toute autre circonstance, les deux pauvres créatures auraient cru à une plaisanterie de Gildas.

Mais l'air dont il parla, le ton dont il se servit, éloignèrent sur-le-champ toute pensée d'une plaisanterie.

Gaïd n'osa point interroger. Mais la vieille Anne risqua une réflexion :

— Et pourquoi tant de toilette que ça, garçon ? C'est-il que nous allons à la noce ?

— Peut-être bien, — riposta Gildas insoucieux ou feignant de l'être.

Et se ravisant.

— A propos, — ajouta-t-il, — c'est au Conquet que nous allons, pas à Loc-Maria, vous savez.

— Au Conquet ! — s'écria douloureusement Marguerite Le Mouël. Et pourquoi donc ?

— Parce que ça me plaît ! — fit encore tranquillement le jeune homme.

Ceci prouvait avec la dernière évidence que Gildas était informé de ce qui s'était passé au bourg quelques semaines plus tôt.

Tout l'effort que les pauvres femmes avaient accompli pour lui cacher les événements, pour tenir la chose secrète, avait donc été en pure perte. Voilà qu'il savait tout, et cette apparente insouciance devait couvrir quelque projet menaçant.

Anne connaissait bien son fils. Elle savait que lorsqu'il était aussi calme, lorsqu'il parlait avec ce laconisme dur et saccadé, c'était qu'il couvait une longue et terrible colère. Elle trembla donc.

Et à la voir trembler ainsi, Gaïd, déjà très impressionnée, prit peur elle-même.

Mais elles comprirent, l'une et l'autre, qu'il n'y avait point lieu de se jeter en travers de cette volonté inconnue, résolument, implacablement arrêtée, et que le meilleur et le plus simple était de s'y conformer, sauf à intervenir si l'occurrence d'un danger quelconque venait à surgir.

Elles prirent donc avec Gildas le chemin du Conquet.

Le froid avait repris une fois de plus possession de la terre. Dans un ciel d'une incomparable pureté, le soleil allumait son disque radieux. La nature aurait pu paraître en fête, tant elle brillait sous la diaprure du givre, sous les diamants étincelants de la glace répandue à profusion.

C'était, vraiment, une belle journée de dimanche, telle qu'il convenait d'en souhaiter pour une assemblée populaire.

Quand le pêcheur et sa mère, accompagnés de Gaïd, arrivèrent sur la place de l'église, il se produisit un mouvement dans la foule. Quelques sourires s'ébauchèrent, quelques bouches sifflèrent de vagues rumeurs.

Mais Gildas marchait si crâne, le buste si droit, la tête si haute, le regard si franc, que, positivement, il fit impression sur l'assistance, et beaucoup de ceux qui avaient accueilli trop aisément la calomnie lui surent gré de venir ainsi déchirer violemment lui-même la trame des mauvais propos.

Et puis, on-le connaissait. On savait qu'il n'y avait peut-être pas, à dix lieues à la ronde, un seul homme capable d'affronter le légitime ressentiment de ce beau garçon dont l'étonnante vigueur était devenue légendaire.

Sûrement on pouvait s'attendre à du nouveau. Quelque chose allait se passer à la sortie de la messe.

La mère Anne et Marguerite Le Mouël n'étaient pas plus rassurées qu'il fallait.

A l'église, tout d'abord, elles voulurent demeurer au fond, près de la porte.

Mais Gildas ne l'entendait pas ainsi. Il dit presque à haute voix à sa mère :

— Non pas, pas ici. Vous avez votre place là-bas, et nous aussi. Allons les prendre.

Les deux femmes durent obéir. Aussi bien était-il homme à les y traîner. Quand elles arrivèrent au banc qu'elles avaient occupé pendant près d'un an, elles le trouvèrent pris par une famille des environs.

— Faites excuse, — dit poliment Gildas, — c'est à nous ce banc-là.

Parmi les occupants, il y avait un jeune paysan qui parut mal prendre cette éviction. Le regard que lui jeta le pêcheur suffit à dompter ses velléités de résistance. Bien qu'on fût dans le lieu saint, l'attitude de Gildas faisait jaser l'assistance.

Des jeunes filles, prises d'admiration, murmuraient en le regardant :

— C'est égal, c'est un fier homme tout de même, celui-là !

Et une autre d'ajouter :

— En voilà un, par exemple, qu'il ne fera pas bon de manquer de respect à sa femme, quand il en aura une !

Heureusement, le silence s'établit rapidement.

L'abbé Kériader, vêtu des ornements sacerdotaux, et

précédé de six enfants de chœur, sortait de la sacristie, se dirigeant vers le maître-autel.

En même temps l'harmonium, placé derrière le chœur, préludait, et les voix enrouées des chantres, pêcheurs ou cultivateurs, entonnaient *V'Asperges me*.

Pieux, recueilli comme à son habitude, Gildas suivit, le plus dévotement qu'il put, les prières du sacrifice divin.

Et à le voir si humble, si plein de foi, Gaïd et la mère Anne commencèrent à se rassurer. Il n'était pas possible qu'avec une telle ferveur le jeune homme gardât au cœur une haine ou une colère!

Elles s'abandonnèrent si bien à cette conclusion réconfortante, que Gaïd, d'abord le point de mire de tous les regards, oubliant qu'elle était l'objet des malveillances environnantes, et se plongea elle-même dans les ineffables consolations de la prière. Si bien que la messe s'acheva, la laissant presque surprise de son peu de durée.

Hélas! à peine eut-elle repassé le seuil de la chapelle, que toutes ses terreurs la ressaisirent.

C'est qu'en effet le moment était arrivé pour l'accomplissement du drame.

Et comme s'ils eussent été prévenus par un mot d'ordre électrique, tous les fidèles, au lieu de se disperser par petits groupes au sortir de l'église, s'étaient agglomérés, formant la haie à l'entour de la croix de mission.

Ce fut au pied de cette croix que Gildas, dont les yeux avaient fouillé les rangs épaissés de la foule, aperçut Pierre de Trémeur fumant paisiblement un cigare. Il s'avança vers lui :

— Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur Pierre, proféra-t-il avec émotion.

Mais, tout aussitôt, cette voix s'éclaircit. Elle devint forte et vibrante, lorsque le jeune homme, se campant, tête nue, le bérêt à la main, au milieu de l'espace laissé libre, apostropha les assistants :

— Je m'appelle Gildas Penhoët; je suis du pays, où nous vivons de père en fils. Ma mère, que voilà, est connue de tout le monde, et elle a rendu assez de services pour cela. Pourtant, il y a eu un lâche et un menteur pour raconter sur elle, sur moi et sur la brave fille qui soigne ma mère, des choses qui font venir le rouge au front des honnêtes femmes et des hommes qui ont du cœur.

Un long frémissement courut dans les rangs de l'assistance.

C'était là un exorde *ex abrupto* comme il en faut pour émouvoir les masses populaires. Et certes, Gildas ne cherchait aucun effet oratoire. Toute son "action" était dans son émotion sincère. Il suffisait de voir ce beau garçon au mâle et franc visage, les joues empourprées, la lèvre tremblante, les yeux brillants d'indignation, quoique avec une larme de honte suspendue au bord des paupières, pour être pris d'une sympathie sincère, pour sentir, au-dedans de soi, qu'il disait nettement la vérité.

Le patron de la *Gaïd*, qui avait dû s'interrompre parce que le trouble l'étranglait, reprit d'un accent plus âpre :

— Celui qui a fait cette abominable chose, je ne le connais pas, et il n'a pas dit son nom. Il y a eu des garçons d'ici qui ont insulté Gaïd Le Mouël, il y a de ça trois dimanches aujourd'hui. A ceux-là, je leur dis qu'ils sont des faillis-chiens et des pas grand'chose; et s'ils ne veulent pas venir se défendre eux-mêmes, seuls ou ensemble, où, quand et comme ils voudront, je leur laisse le choix de me faire connaître celui qui a menti le premier.

Ceci était une provocation directe, et gâtait l'esprit du commencement. Du moment que Gildas mettait les poings en avant, c'était qu'il y avait une affaire particulière là-dessous. La foule commença à se disloquer et des groupes s'éloignèrent. Quant à ceux qui avaient insulté Gaïd, ils se donnèrent bien de garde de relever le défi de

leur redoutable adversaire. On se poussa des coudes; des murmures éclatèrent dans les derniers rangs.

Pierre de Trémeur, qui était resté silencieux, fumant toujours, éleva la voix.

— Bravo, Gildas, mon garçon! — dit-il tranquillement. — Et s'il te faut un second, je suis-là!

Un second? Pour dire le vrai, le jeune pêcheur n'en avait pas besoin. Il se suffisait largement. Sans compter que, dans une partie carrée, le romancier n'eût été guère qu'un médiocre adversaire à opposer à l'un quelconque des gars hostiles.

Mais son intervention fut d'un prix inestimable au point de vue moral.

Pour tous ces hommes rudes et vaillants qui luttent contre la nature physique et en triomphent, l'homme qui vit par l'intelligence tient d'elle un incontestable prestige.

Celui de Pierre de Trémeur était indiscutable à bon droit. Il ne le devait pas seulement à la renommée d'écrivain, d'autant plus grande parmi ces braves gens qu'il n'y en avait pas un sur cent pour avoir lu ses ouvrages; il le devait plus encore au bien qu'il avait fait passer par les mains de la vieille Anne, et dont toute la région avait eu, peu ou prou, sa part.

En un clin d'œil la foule subit un revirement complet, ou, plutôt elle se fixa dans ses hésitations.

— Oui, bravo, Gildas! — crièrent plusieurs autres voix dans le nombre des assistants.

Le pêcheur avait cause gagnée.

Quelqu'un ajouta, risquant la première délation :

— Bah! si on voulait parler, on aurait bientôt dit d'où le coup est parti. C'est pas malin à savoir.

— Dites donc, alors, — questionna Gildas, — pour que je n'accuse pas un innocent!

Quand on en est à ce point dans une multitude, on peut assurer que la vérité est au moment de jaillir.

Le nom du coupable était sur toutes les lèvres. Ceux-là même qui avaient fait bon visage à la calomnie étaient prêts à dénoncer le calomniateur, tant le caractère humain est versatile, tant les passions des masses sont mobiles.

Toutefois, personne n'eût à remplir ce triste rôle de délateur.

Ce fut le Toulousain qui se livra lui-même.

Jusqu'à ce moment il ne s'était pas mêlé à la foule. Sa mauvaise étoile le poussa sur la place de l'Église juste au moment où Gildas achevait son apostrophe. Trahi par sa conscience même, surexcité peut-être par un coup de trop qu'il venait d'absorber, au débit de boissons, il se mit à fanfaronner pour la galerie.

— Eh! eh! De quoi? C'est-il pas la peine pour une parole en l'air de faire tant de bruit? Et puis, moi, parbleu! J'ai dit ce que tout le monde aurait dit à ma place, t'é! C'est-il pas...?

Il n'eut pas le temps d'achever.

Avant que l'on put arrêter ou même prévoir son mouvement, Gildas, avec un rugissement de bête fauve, avait bondi.

Le Gascon n'eut ni le loisir, ni la force de parer une telle attaque. La main gauche du marin le saisit à la nuque, tandis que la droite lui broyait l'épaule, l'obligeant à se courber irrésistiblement, à s'écrouler plutôt sur ses deux genoux, qui claquèrent en heurtant la terre durcie par la gelée.

— Ah! coquin! — jetai le matelot avec des stridents éclats de voix, — je me doutais bien que ça venait de toi. Allons! fils de penda, demande pardon à ma mère et à la petite, et plus vite que ça!

Il secouait le malheureux Loubascon avec une telle violence que tout le corps de celui-ci craquait comme un vieux tronc sous la cognée du bûcheron. Sa face se violait, et, comme la rage de l'hercule était à son paroxysme, il y

avait péril imminent d'asphyxie pour le calomniateur confondu.

Il essaya bien de se débattre, de résister. Peines perdues. La vigueur physique du pêcheur l'emportait.

Force fut bien à Loubascou de se plier sous cette brutale étreinte, d'obéir à cette injonction sans politesse.

Au reste, c'était ce qu'il avait de mieux à faire pour le présent.

— Je t'ai ordonné de demander pardon, — répéta Gildas, dont les doigts de fer s'incrustaient dans les chairs meurtries de l'ancien ouvrier sardinier. La douleur arracha un cri au misérable.

— Eh bien ! soit ! Ce que j'ai dit, je le retire. C'est vrai que j'ai été un lâche, c'est vrai que j'ai menti !

Le pêcheur en était à ce point d'exaspération ou la colère se nourrit d'elle-même.

Il se mit à secouer rageusement le malheureux. Puis, le traînant, le portant presque au bout de son bras herculéen, il lui fit faire le tour du cercle, l'agenouillant à chacun des points cardinaux.

Et, tout en accomplissant cet acte de justice sommaire, il proférait de terribles imprécations.

— Le mensonge s'en va sur tous les vents du ciel. Que par tous les vents du ciel te revienne le mal que tu as fait !

Après quoi, ramenant le Toulousain devant le porche de l'église, il le jeta, pantelant et brisé, sur les degrés.

— Maintenant, c'est affaire au bon Dieu de te faire la part de justice qui te revient. Moi, j'ai lavé mon injure !

Il frotta énergiquement ses mains l'une contre l'autre, et revint prendre le bras de sa mère, qui, aux côtés de Gaïd, tremblait encore de l'émotion provoquée par la scène.

— Allons-nous-en ! — dit-il.

Pierre vint droit au groupe, et tendit sa main au matelot.

— Je t'approuve, Gildas, — fit-il, — ce que tu as fait est bien fait !

Et il reprit, en compagnie du marin et de sa famille, la route de Trez-Hir.

Pendant ce temps, la foule se détournait avec dégoût du Toulousain châtié et humilié. Les groupes s'éloignaient dans toutes les directions, commentant vivement l'épisode extraordinaire auquel ils venaient d'assister.

Et le misérable Loubascou, livide, meurtri, dévoré par la rage et la honte, souillé de la poussière de la place, qui avait laissé de larges taches rondes à ses genoux, demeurait immobile et solitaire sur les marches de l'église, glacé par l'implacable vent du nord.

Le soir du même jour, Pierre de Trémour eut une longue conversation avec Gildas.

L'écrivain avait assez l'habitude des hommes pour pouvoir démêler, en quelque sorte, leurs sentiments à l'inspection de leurs traits. Et lorsque ces traits étaient ceux d'un homme du peuple, — mieux encore, — d'un homme de la mer, c'est-à-dire d'un être peu au courant des dissimulations et des feintises civilisées, cette divination devenait pour lui relativement facile.

Or, il avait observé en Gildas, depuis le drame du matin, un véritable revirement d'impressions.

Pendant les premières heures, soit qu'il fût encore sous l'influence du ressentiment assouvi, comme la mer garde sa houle longtemps encore après que la tempête a pris fin, — soit qu'un orgueil, né de la satisfaction obtenue, lui gonflât l'âme, le pêcheur avait gardé ses yeux brillants et son visage animé.

Mais, l'après-midi venue, il avait refusé d'accompagner les deux femmes à vêpres.

— Bien plus, afin de ne point se prévaloir de la réparation obtenue, il leur avait conseillé lui-même de se rendre à Loc-Maria ; ce qui, d'ailleurs, était dans leurs intentions.

Les femmes parties, il était sorti le long de la plage, puis, le front plissé, pareil à un homme qui chercherait à se distraire, il était revenu se promener sur la route, dans le voisinage du chalet de Trémour.

Pierre, avec la prescience de cette réaction, avait retenu toute la famille à dîner pour le soir.

Il les aimait. Malgré la différence des rangs, il se plaisait au contact de ces êtres profondément honnêtes et sincères, et, vraiment, pour un sceptique, il avait une manière de se conduire qui, si elle répondait à " l'ataraxie " des Pyrrhoniens, ne répondait pas du tout à l'indifférence égoïste dont se piquent les modernes douteurs.

Or, il était rentré chez lui en proie à un double sentiment : une admiration spontanée pour ce simple acte de justice accompli par son frère de lait, sans aucun recours à l'intervention des juges et des tribunaux, — et une pitié réelle pour la condition humaine, réduite, parfois, à faire emploi de la force brutale.

Longuement il avait médité sur ce conflit des lois de la nature, conflit qu'il retrouvait jusqu'en ses propres instincts.

Assis dans son fauteuil, les yeux dans le vague, il vit la silhouette de Gildas se dessiner, au travers des vitres, sur le cordon blanc de la route et sur le fond dépouillé du paysage.

Alors, il souleva le rideau et se mit à observer l'allure et l'attitude du jeune homme.

Celui-ci paraissait obsédé, presque fatigué par une idée fixe. Il se traînait, plutôt qu'il ne marchait, sur le chemin. Lui, d'ordinaire si droit, la tête si haute, le port si fier, s'en allait les bras ballants, le cou tendu, le front retombant sur la poitrine.

— Oh ! oh ! — se dit Pierre de Trémour, — c'est la réaction qui s'opère.

Et comme il aimait sincèrement son frère de lait, il voulut dégager et redresser ce front sur lequel il lisait un souci.

Prestement, l'écrivain endossa sa pelisse de fourrure, car c'était un frileux, et sortit pour courir après le pêcheur.

Celui-ci, attendant quelqu'un venir, se retourna et attendit le romancier.

— Je ne vous ai pas assez remercié, ce matin, pour le témoignage d'estime et d'affection que vous m'avez donné, monsieur Pierre. Je le fais encore à cette heure. Croyez bien que je m'en souviendrai toujours.

Gildas disait cela d'une voix lente, creuse, presque pénible. Pierre s'en aperçut promptement.

— Voyons, mon garçon, — fit-il, — tu as tout l'air d'avoir quelque chose qui te chagrine.

— Vous voyez cela ? — répondit le marin avec un vague sourire.

Il ne demandait pas mieux que d'épancher son ennui, de vider son cœur. Il confessa ce quelque chose d'indistinct, de mal défini qui l'oppressait. Pierre lut dans cette âme neuve et fruste l'intensité de ce mal nouveau, cet éveil d'une conscience plus raffinée qui, présentement, lui faisait horreur des moyens employés, le matin même, au service d'une cause juste, pourtant.

Et alors, très doucement, très habilement, Pierre fit à son naïf interlocuteur toute une théorie fort sage.

— Il lui montra combien l'idéal du bien est supérieur aux applications qu'en fait l'homme ; quelle supériorité merveilleuse il y a dans l'exercice de la justice par la seule intelligence. Il établit pourquoi l'explosion des passions, même les plus justes, emporte avec elle la confusion et la honte, parce qu'elles dévoilent à la conscience l'infériorité même de notre nature, en remuant toujours la boue d'origine qui est au fond de cette nature.

— Vois-tu, — dit-il, — pour finir, — si tu descends entièrement en toi, tu y trouveras cette constatation humiliante que, si tu avais été seul visé par les injures de ce

polisson, tu ne l'en serais pas autrement ému. Seulement, en même temps que toi, une autre personne était atteinte. Et c'est là une des conséquences le moins graves de l'amour !

X

Certes, si Pierre de Trémour s'était appliqué à lui-même les préceptes généraux de sagesse qu'il s'efforçait d'inculquer à son frère de lait, il eût commencé par se taire, pour demeurer dans la conséquence de sa logique.

Mais c'est le défaut de tous les sages de vouloir tout ramener à la règle générale, qui, pourtant, est bien loin de fournir une panacée aux misères de notre engeance.

Un peu de réflexion eût peut-être fermé la bouche aux conseils de l'écrivain.

Avait-il le droit, pour faire la lumière dans l'esprit de son compagnon, de faire le vide dans son cœur ?

Tant qu'il ne lui avait parlé que du rôle inférieur de la passion, il n'avait point outrepassé ce droit.

Mais lorsque, par une conclusion, d'ailleurs peu légitime, il avait chargé l'amour des méfaits de la passion, et, ce qui était plus illogique encore, des méfaits de toutes les passions, assurément il avait abondé dans le sens du plus captieux des sophismes : le sophisme de l'accident.

La parole tombée d'une bouche qu'on révère et qu'on aime peut, même à son insu, accomplir de redoutables ravages.

Ce fut précisément le cas à la suite de l'entretien que Gildas Penhoët eut avec Pierre de Trémour.

Car le pêcheur, resté sous le coup de l'explication donnée par le romancier, se mit involontairement à la contrôler et à la paraphraser en même temps.

Elle lui paraissait plus lumineuse à mesure qu'à cette clarté funeste il passait en revue les événements écoulés.

C'était vrai, pourtant, que, si la personnalité de Gaïd n'avait point été mise en cause, il ne se fut pas même inquiété des propos malveillants tenus par le Toulouseain.

Qu'est-ce que cela lui faisait, à lui, qu'un autre homme lui jetât d'ineptes accusations qui tombaient d'elles-mêmes ?

Ou plutôt, ce n'était pas ainsi qu'il fallait envisager l'hypothèse.

La logique la posait tout autrement.

D'abord, ce qui avait rendu vraisemblables les insinuations de Loubascou, c'était la condition tout à fait extraordinaire de la présence de l'enfant sous le toit des Penhoët, l'hospitalité accordée généreusement par la mère à cette orpheline inconnue, ramassée par le fils sur le grand chemin.

Ces choses-là ne se rencontrent que dans les romans et les contes de fées.

Et voilà que le bon Gildas, généreux et brave, en était à se donner tort, à s'accuser d'imprudence, à rougir presque d'une bonne action, accomplie sous l'influence d'un mouvement de charité.

Maintenant, qu'on renversât les termes, et l'on faisait tomber tout l'échafaudage des calomnies du Gascon.

Gaïd supprimée, il ne restait rien, matériellement rien, puisque c'était à l'occasion de sa rencontre avec la jeune fille que Gildas avait rencontré également Loubascou.

Le pêcheur arrivait en face de cette vérité comme au pied d'un mur. Tout le reste de son raisonnement était en deçà de cette "faute" initiale. Car, il était devenu l'ennemi du Toulouseain parce qu'il avait été le protecteur et l'ami de l'orpheline. A la faveur de ce premier événement, une hostilité était née. Elle s'était manifestée sur l'heure, mais elle n'avait ressorti son plein effet que beaucoup plus tard, c'est-à-dire en ce jour néfaste où Loubascou, sans ouvrage, poussé par la misère et la faim, était venu demander au patron de pêche, qu'il ignorait être le même

que son rival de la route d'Audierne, une place dans son équipe.

Ici encore la conscience de Gildas tenait un langage fort sévère.

C'était lui qui avait eu les torts, tous les torts, ce jour-là.

Car, enfin, du temps s'était écoulé depuis la peccadi primitive. Le Gascon ne s'était présenté ni en insulteur ni en fanfaçon. Il était venu presque en mendiant, et Gildas se rappelait sa mine lamentable, ses haillons, l'affreuse toux qui le voutait, qui le courbait comme un peuplier sous le vent. Ce grand gaillard unigre et effluqué n'était point un ennemi redoutable. D'ailleurs, la veille même, Anne et Gaïd lui avaient ouvert la porte et indiqué le rendez-vous du lendemain.

Et c'était lui, lui Gildas, bon pour tous les souffreteux, pour tous les faibles, lui qui risquait sa vie pour sauver les barques en détresse, lui qui avait chassé ce mendiant, — bien plus, qui avait maltraité en paroles ce misérable, reçu la veille par sa mère et sa... sœur.

Sa sœur ! — Ce mot là le troublait maintenant et lui donnait l'explication des faits.

A ce souvenir, le front du pêcheur rougissait de honte. Était-ce donc possible qu'il eût fait cela, lui ?

A quel sentiment bizarre, inexplicable, inconnu, avait-il donc obéi en cette circonstance ?

Il ne se répondait pas, il ne pouvait se répondre.

L'œil de son sens intime manquait-il d'acuité dans la pénétration de sa propre faiblesse ? Ou bien reculait-il involontairement devant une explication très simple, tout à fait naturelle ?

Gildas aurait eu la raison dernière de son cas psychologique, s'il s'était confessé ceci :

— J'ai été jaloux !

Mais il ne se le confessa point, et, comme il est dans l'essence de l'imperfection humaine de décharger ses propres torts sur le dos d'autrui, le pêcheur fit responsable de sa violence la pauvre fille, qui n'en pouvait mais.

Au fond, tout ça, c'était la faute de Gaïd.

Oui, de Gaïd, car, enfin, si elle n'avait pas été là, bien sûr tout ça ne serait pas arrivé.

Comme corollaire à ces réflexions contradictoires, revenaient à l'esprit de Gildas les ironies de Pierre de Trémour à l'encontre du mariage, à l'encontre de l'amour. Pour que "Monsieur Pierre" parlât de la sorte, lui qui était un "homme instruit", un homme distingué, il fallait bien qu'il y eût été amené par l'évidence même des théories qu'il professait, et que, d'ailleurs, il mettait en pratique, puisqu'il ne se mariait pas, lui.

Oh ! ils sont terribles, les arguments d'autorité, dans leur influence sur les esprits des humbles et des petits !

Le romancier avait fait un mal profond au cœur de Gildas, en infirmant ses résolutions.

Maintenant ce qui, dans les premiers jours, n'avait été pour le pêcheur qu'une mauvaise humeur passagère, se transformait, par la durée, en une sorte de sombre réserve, se traduisant elle-même par un mutisme prolongé, par des inégalités de caractère dont Anne et Gaïd finirent pas s'inquiéter.

La jeune fille, très douce, très docile, et pénétrée, du reste, par le sentiment du service rendu, se garda bien de présenter la moindre observation à ce sujet. Elle sentait trop qu'elle n'était dans la maison qu'à titre d'obligée, pour vouloir se départir de l'extrême réserve que lui imposaient les circonstances.

Mais Anne n'était pas tenue aux mêmes ménagements.

Elle avait su garder en face de son fils, même aujourd'hui qu'il était un homme fait, cette autorité de la mère de famille que l'on retrouve, grâce à Dieu, dans le plus grand nombre des ménages bretons. Elle n'en abusait point ; on

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

*Directeurs :*Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.
Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAUULT.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du nu
méro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL,

B. P. BOITE 324.

Téléphone B-11 6826

De l'Amérique Française :

Une définition à retenir :

IDIOT. — Un individu qui est sûr de ne pas devenir fou.
N'envions pas son lot, les fous sont heureux.

Dans la matinée de samedi, le clergé de l'archidiocèse s'est réuni à l'archevêché pour présenter ses hommages à Sa Grandeur Mgr Fabre, à l'occasion du nouvel an.

Sa Grandeur a remercié ses prêtres pour leur dévouement et le concours qu'ils lui donnent pour le bien de la religion.

On a découvert en Hongrie que des fraudes au montant de 4,000,000 florins ont été commises dans le département de l'instruction publique. On n'ose pas arrêter les coupables, parce qu'ils appartiennent aux premières familles du pays.

Au Canada, ce sont les meurtriers qu'on n'arrête pas quand ils se trouvent dans ces conditions-là.

Edouard Drumont apprécie comme suit dans la *Libre Parole* l'éducation congréganiste :

Les congréganistes ont lutté cinquante ans pour revendiquer le droit d'élever la jeunesse. Franchement, si c'était pour inspirer à leurs élèves des sentiments aussi bas que ceux qui animent l'aristocratie française actuelle, ce n'était pas la peine de se donner tant de mal.

M. Drumont est un catholique militant.

Avec son dernier numéro, la *Semaine Religieuse* de Montréal terminait sa dixième année. A cette occasion, elle a cru de son devoir de remercier les journaux français et anglais de cette ville de leurs bienveillants procédés à son égard et de la sympathie qu'ils ne cessent de lui témoigner.La *Semaine Religieuse* a été fondée par M. Paul Dupuy, le regretté rédacteur en chef du CANADA REVUE.

Les américains sont un peuple bien curieux.

Ils ne font rien comme tout le monde. On sait qu'à Chicago ils ont construit en maçonnerie un temple très maçonniqne qui compte une trentaine d'étages.

Cette bâtisse fait l'admiration du peuple le plus blagueur de la terre, mais elle a des inconvénients.

Un vulgaire botaniste de l'Exposition Columbiennne,

Charles Chranter, en se penchant par la fenêtre de sa chambre située au 15e étage, a perdu l'équilibre, et est tombé sur le trottoir dans un état de décapilotade indescriptible, en gelée.

L'expérience est décisive : dorénavant les locataires des étages supérieures qui désireront se procurer des compotes de pommes à bon marché n'auront qu'à passer leur plat sur le bitume et à s'exercer adroitement à projeter du haut de la fenêtre du quinzième étage leur fruit dans le susdit récipient où il sera recueilli en parfaite gelée économique.

Avec un peu d'exercice l'opération ne peut que réussir à merveille.

La chambre des appels correctionnels d'Angers, France, vient de statuer sur une question de droit qui a donné lieu, il y a quelques mois, à de nombreuses controverses.

Un directeur de journal avait été mis en cause uniquement à raison de sa qualité par un plaideur se plaignant d'avoir été diffamé dans un article du journal.

Le tribunal d'Angers avait, conformément à la jurisprudence des magistrats parisiens en matière de responsabilité des directeurs de journaux, condamné le directeur.

Sur appel, la Cour d'Angers a rendu un arrêt affirmatif dont voici les principaux considérants :

Attendu que, si les directeurs ou rédacteurs en chef des journaux peuvent être déclarés complices, c'est à la condition expresse que leur participation aux délits résulte de preuves certaines et non d'une vague présomption tirée de leur autorité de fait ;

Attendu, dans l'espèce, qu'aucune preuve de cette participation du directeur aux délits reprochés n'a été rapportée contre lui ;

Qu'il y a lieu d'infirmer le jugement en ce qui le concerne...

M. P. D. Armour, le riche commerçant de Chicago vient de laisser en partant pour l'Europe un joli cadeau de Noël à sa ville de prédilection.

Il a fait construire une bâtisse qui s'appellera le Armour Institute, où seront enseignés les travaux manuels, les sciences et les arts.

De plus, il a donné \$1,400,000 pour le soutien de l'Institut.

Ce cadeau de Noël s'élève à un million et demi.

Voilà qui enfonce le Séminaire.

Quand donc un de nos millionnaires canadiens se fendra-t-il pour quelque chose de pratique ?

Il est vrai que ce n'est guère encourageant. Voyez un peu à quoi sert l'argent de la succession Beaudry ?

A loger des marchands de quoi de nan ins et des beaneries de bas étage.

N'y a-t-il pas de quoi déguster ceux qui auraient envie de faire quelque chose ?

Voyez ce qui a été fait du terrain Chénier sur lequel on a battu monnaie de toutes les manières au discrédit de tout un quartier.

C'est bien triste.

Après cela, il y a des gens qui se plaignent quand on parle de race inférieure !

ORIGINAUX ET D'ÉTRAQUÉS

TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —

COTTON — DUPIL — GROSERRIN — CARDINAL

— MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —

BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

XI

BURNS

(Suite)

J'ai dit que l'ami Burns tenait à honneur de varier ses procédés d'emprunteur de profession.

Il se piquait même d'y mettre du talent, de l'originalité.

La formule ordinaire : "Veuillez donc me prêter un écu" lui semblait d'une vulgarité tout à fait indigne d'un virtuose de son envergure.

Des moyens neufs, des combinaisons savantes, voilà ce qu'il lui fallait.

Il avait cependant un truc préféré, auquel il revenait quelquefois, quand il se sentait à court d'imagination.

Les plus grands génies ont — chacun le sait — de ces moments de pénurie intellectuelle.

C'est ce qui s'appelle en termes de journalisme moderne : "être vidé".

Dans ces moments-là, Burns visait une maison où il se présomait inconnu, recueillait du voisinage toutes les informations possibles relatives à ses habitants ; puis, bien muni de ces renseignements, il guettait l'instant où le chef de la famille était sorti, se présentait à la porte, là canne à la main et le chapeau haut de forme au bout du bras, se faisait introduire, et s'adressant à la maîtresse de la maison :

— Je vous demande bien pardon, Madame, disait-il ; je sais qu'Eugène est absent ; mais, si vous voulez bien me le permettre, je vais l'attendre une minute. C'est lui-même qui m'a dit d'agir avec vous sans cérémonie.

— Mais certainement, Monsieur, répondait la bonne dame, vous êtes chez vous ; ayez la complaisance de vous asseoir.

Alors Burns prenait un siège, et la conversation s'engageait.

Il était un des grands amis du mari, disait-il ; mais comme il avait voyagé depuis plusieurs années, rien d'étonnant qu'il n'eût pas l'honneur de connaître madame.

Et il entra dans tant de détails intimes, que son histoire paraissait on ne peut plus vraisemblable.

Tout à coup il feignait de s'être oublié, et regardait à sa montre.

— Mais, sapristi ! s'écriait-il, ce diable d'Eugène n'arrive toujours pas...

— Etes-vous sûr qu'il va rentrer ?

— Mais sans doute. Je le quitte à l'instant. Il m'a dit : "Entre en passant chez moi ; j'y serai dans deux minutes ; le temps de faire changer ; je te paierai ça là." Il devrait se presser un peu plus ; ce n'est pas la peine de faire attendre un homme pour une bagatelle pareille.

Et il faisait semblant de prendre patience.

Enfin, après encore une dizaine de minutes d'attente, il se levait avec des airs de mauvaise humeur marquée, en disant :

— Ah ! par exemple, c'est trop fort. Ce gaillard-là va me faire manquer mon train. Je regrette réellement, Madame, de me laisser aller à l'impatience devant vous, mais si Eugène a voulu me mystifier, je ne l'en remercie point !

— De quoi s'agit-il donc, Monsieur ?

— Eh ! Madame, j'ai honte d'en parler ; un rien du tout ; un simple écu. Cela vaut-il la peine de faire poser un ami comme moi ? Qu'il le garde son écu, s'il est assez indélicat pour user de pareils procédés envers ceux qui lui prêtent de l'argent.

Et il faisait mine de s'en aller très mécontent.

— Mais, Monsieur, s'écriait la femme du malheureux Eugène, s'il ne s'agit que de cela, je vous demande pardon de vous avoir fait attendre ; le voici votre écu ! Il y a malentendu sans doute.

— Merci, Madame, disait Burns ; je ne refuse pas de profiter de votre obligeance, car je suis pressé. Mais Eugène ne devrait pas exposer ses amis à des humiliations de ce genre. Non, vrai, ça n'est pas de bonne compagnie !

Et, après avoir salué avec des airs de dignité offensée, Burns filait en glissant l'écu dans sa poche.

Mais, si souvent que lui servit ce truc, c'était là seulement le thème.

Il fallait voir les variations !

Elles se multipliaient à l'infini.

Quant au chiffre de l'emprunt, il variait aussi — depuis cinq jusqu'à soixante-quinze sous — suivant la fortune des gens, et selon qu'ils paraissaient plus ou moins faciles à la détente.

Ce stratagème lui réussissait presque toujours ; mais, je le répète, Burns avait dans sa profession une conscience d'artiste, et préférait quelque chose de plus ingénieux.

Une fois — c'était à l'époque où j'étais député de Lévis — il aperçoit, sur le pont du *Québec*, mon père, qui s'embarquait pour Montréal.

Il saute sur la passerelle, l'air très affairé, et tout à fait pressé.

— Fréchette est-il à bord ? demande-t-il à l'homme de quart.

— M. Fréchette père ?

— Non, le député.

— Je ne l'ai pas vu.

— Il m'avait pourtant promis d'être ici avant moi, fit-il avec un geste d'impatience.

Et il attendit.

Tout à coup :

— Sapristi ! s'écrie-t-il, y a des gens bien ennuyeux ! En voilà des tours à jouer, par exemple ! Il devait venir rencontrer son père au départ du bateau, et je vois bien que c'est de la blague... S'il m'y reprend...

— Pardon, Monsieur, vous attendez mon fils ? fit mon père en s'approchant.

— C'est votre fils, Louis Fréchette, le député ?

— Oui, Monsieur.

— Alors, Monsieur, je vous demande pardon pour ce que je viens de dire. Il y a au moins un peu de vrai dans ce qu'il m'a raconté.

— Au fait, de quoi s'agit-il ? demanda mon père, que ces manières commençaient à agacer.

— Vraiment, je ne sais, Monsieur, si je dois...

— Allez, ne vous gênez pas.

— Eh bien, voici, Monsieur. Nous avons passé l'après-midi ensemble chez le notaire Guay, dans le faubourg Saint-Roch, par affaires. En revenant, il s'arrête chez M. Garneau, le marchand de la rue Saint-Pierre, et me dit : " File avec la voiture, porte la valise au *Mountain Hill*, et viens me rejoindre au steamboat, je paierai le cocher là." Je l'ai cru naturellement, et me voilà dans de beaux draps : la voiture sur les bras, et pas un sou dans ma poche ! Quant à ce que je lui ai prêté, je n'en suis pas inquiet ; je sais bien qu'il me le rendra. Mais qui va payer le cocher, en attendant ?

— Il sera sans doute ici dans un instant, fit mon père.

— Bougre d'instant ! s'écria Burns. Voilà près d'une demi-heure que je l'attends sur le quai avec la voiture. Le cocher s'impatiente, et de mon côté je n'ai pas que ça à faire. Le farceur n'est pas prêt de m'embêter de cette façon, je n'ai que ça à vous dire !

— Qu'est-ce qu'il réclame donc ce cocher ?

— Ah ! une bagatelle seulement : soixante-quinze

sous. Si c'était une somme au moins... Mais quand on ne l'a point, n'est-ce pas... Qu'il y revienne, le satané farceur !...

— Mais, mon cher monsieur, dit mon père, Louis est un honnête homme. S'il vous a trompé, c'est involontairement, j'en suis certain. Du reste, voici les soixante-quinze sous, allez payer votre cocher.

— Ma foi, Monsieur, j'accepte parce que c'est vous, fit maître Burns ; mais si Louis arrive après mon départ, vous pouvez lui dire qu'on ne me joue pas deux fois de cette manière-là.

Vous vous imaginez si j'eus beau à taquiner mon pauvre père, quand il me parla des soixante-quinze sous qu'il avait donnés à Burns pour moi.

Je n'avais appris la courte apparition de mon père à Québec que le lendemain de son départ.

Cette course chez un notaire de Saint-Roch, cette station chez M. Garneau, cette valise, ce cocher, est-il besoin de dire que tout cela était de l'invention de Burns ?

Quelques instants lui avaient suffi pour combiner toute cette histoire !

Un jour, il entre dans le magasin de M. Renaud, au Palais, va tout droit à la fenêtre du fond, qui donnait sur le port, et l'ouvre en disant :

— Monsieur Renaud, venez voir ce hareng-là !

M. Renaud s'approche.

— C'est du hareng ça, monsieur Renaud ! continue Burns, en indiquant des barils qu'on est en train de rouler sur la jetée. Du hareng comme vous en avez pas vu à Québec depuis longtemps, monsieur Renaud, prenez ma parole ! Pour la première fois que je vous sers, je veux que vous soyez satisfait comme vous l'avez jamais été. Vous voyez ma goélette ? Pleine, monsieur, pleine !... Y a longtemps que je veux vous vendre... Mon ami Vincent Gagné, des Eboulements, et Pierre Godbout, de Matane, m'ont souvent parlé de votre manière de faire les affaires, et je veux en faire avec vous, monsieur Renaud. Je suis un honnête homme ; vous aussi ; on s'entendra. Voyons, prenez-vous ma cargaison ? Un et demi pour cent meilleur marché que tous les autres pour vous ! Je tiens à être un de vos fournisseurs, monsieur Renaud ; ça y est-il ?

— Combien de minots ?

— Tant.

— A combien ?

— A tant.

— De combien est la cargaison ?

— De tant.

— Je prends tout, dit le marchand, qui était rond en affaires. Déchargez !

— Monsieur Renaud, vous regretterez pas ce marché-là, fit Burns, en tendant la main à l'acheteur. Croyez en un homme qui s'y connaît ! Si seulement je pouvais payer la traite à ces gaillards-là... vous verriez rentrer ça, les quarts ! Deux heures dans une ! Pour faire travailler le Canayen, vous savez, y a pas comme un petit coup.

— Eh bien, payez-leur un petit coup.

— C'est ce que j'ai coutume de faire, mais j'ai pas le sou, ce matin, monsieur Renaud. A sec comme un chaland à marée basse. C'est pour ça que je suis si pressé de vendre.

— Combien faut il pour les mettre sur le ton ?

— Dame, ma foi, avec une piastre et demie, monsieur Renaud, on fait bien du chemin, allez !

— Eh bien, va pour une piastre et demie. Tenez ; payez-leur la traite.

Et Burns partit avec l'argent.

Et M. Renaud... attendit son poisson...

LOUIS FRECHETTE.

(A continuer)

PAROLES PROPHETIQUES

La nouvelle de la poursuite intentée personnellement contre M. de Lesseps, et la scène pathétique qui a suivi la signification des documents judiciaires au Grand Français, ont provoqué dans le monde entier une douloureuse impression. A tort ou à raison, le châtement paraît excessif.

Je ne veux pas critiquer ici les mesures prises par le gouvernement français pour extirper le mal dans la racine, et punir les coupables quel que soit leur rang et quelle que soit leur position ; il est assez rare que les gouvernants aient ce courage, et nous sommes ici si peu habitués à ces bienfaisantes méthodes, que nous devons nous taire en face de ces mesures énergiques mais douloureuses.

Cependant, ce n'est pas sans émotion que j'ai lu l'autre jour dans un livre de Maurice Talmayer, *Les Gens Pourris*, les lignes prophétiques qui suivent sur Ferdinand de Lesseps :

“ Vous êtes-vous demandé quelquefois où en serait aujourd'hui M. de Lesseps s'il n'avait pas eu dans le ciel une étoile auprès de laquelle celle de César n'a jamais été qu'une chandelle ? A la rigueur, on trouverait peut-être comment Napoléon aurait pu militairement éviter la défaite de Waterloo. Mais, par quelle tactique, par quelle inspiration, M. de Lesseps aurait-il pu conjurer le tremblement de terre ou la poussée de mer qui eût englouti à Suez l'argent des souscripteurs au fond des sables ?

Supposez, un instant, l'insuccès de cette entre-

prise de Suez, merveilleuse comme l'Égypte, mais dangereuse comme le Désert. Savez-vous ce qu'on en dirait ? Tout ce qui en fait la poésie, tout ce qui en fait la beauté, en ferait pour les badauds la criminalité et la folie. L'ardeur, les tenacités, la foi superbe de l'ingénieur ? Cynisme ! Son génie à trouver des collaborateurs et de l'argent ? Insidieuse coquinerie. Ce que la lâcheté générale eût alors inventé contre lui, soufflé, versé, craché sur lui, dépasse les suppositions. Toutes les pierres qui ont servi à son piédestal n'eussent plus servi qu'à sa lapidation.

“ On le met au Panthéon parce qu'il a eu de la chance avec les astres. On le mettrait à Mazas si le vent qui a soufflé sur le Pharaon avait un jour soufflé sur lui.”

“ On frémit, quand on y songe, de ce que les hommes eussent réservé à M. de Lesseps si le Canal de Suez, après le versement et l'emploi des souscriptions, n'avait plus été qu'un chaos. Le “perceur d'isthmes” serait resté un thème à inépuisables plaisanteries. On l'a brodé de palmes, on l'eût étouffé sous les orties ! On inscrira son nom sur les monuments, on l'eût peut-être inscrit sur un écrou ! Il est un exemple de gloire, il serait un terme d'injure pour insulter les ministres. Les hommes, en général, n'admirent et n'aiment que le jour où il leur est prouvé qu'ils ne peuvent pas, dans leur intérêt même, ne pas admirer et ne pas aimer, et ils n'aiment, alors, ils n'admirent, qu'avec l'instinct de manger leur admiration et leur amour.

“ Les hommes aiment le grand homme comme les vers doivent aimer le cœur dans un cadavre.”

Ceci s'écrivait en 1886.

Hélas, que de ruines depuis lors, quelle baisse dans cette fulgurante étoile !

La catastrophe qui avait été épargnée au de Lesseps de Suez a culbuté le de Lesseps de Panama.

Ce n'est pas cette fois le sable du désert qui a engouffré l'argent des souscripteurs, c'est le massif inébranlable de la *Culebra*, c'est la voracité d'un parlement vénal.

Le résultat est le même.

Ce qu'avait prédit Talmayer est arrivé à la lettre : La débâcle, le revirement, Mazas, la meute à la curée.

Quelle leçon pour les grands hommes !

M. S.

MARIAGE D'INCLINATION

Sous ce titre, on lit dans le *Courrier de St-Hyacinthe*.

“ En cette ville, une jeune veuve de 82 ans vient de s'envoler pour la cinquième fois avec un jeune homme de 60 ans.”

“ Mariage d'inclinaison ” eût été un titre plus de circonstance.

NOS PETITES ÉCOLES

Si vous voulez admirer à votre aise les beautés de notre système d'éducation, allez visiter les écoles élémentaires de la campagne. Laissons pour le moment l'école modèle du village, le convent, le *collège* (!) des frères, et prenons le chemin des *rangs* ou *concessions*. Une municipalité rurale, selon son étendue, compte ordinairement de quatre à quinze petites écoles. Elles sont invariablement tenues par des institutrices, diplômées ou non, et placées sous la direction d'une commission scolaire dont les membres sont élus par les contribuables. Notre admirable loi scolaire n'exige aucune capacité, aucune *qualification intellectuelle* pour remplir les fonctions de commissaires d'écoles. Quant à l'esprit de progrès qui anime la population rurale, voici en quoi il consiste : Quand il s'agit d'élire un commissaire d'école, il faut avant tout un homme qui veut diminuer les *tasques*, parce que *ça coûte trop cher, toutes ces écoles-là*, et on choisit par exprès un illettré, ennemi de tout progrès, *pour protéger les intérêts des contribuables*. Dans les trois-quarts des paroisses, les hommes instruits, médecins, avocats, marchands, notaires, etc., sont systématiquement exclus des commissions scolaires, parce qu'ils voudraient faire des améliorations aux maisons d'école, nommer des institutrices plus compétentes et les rémunérer plus convenablement. Mais c'est que les *habitants* ne veulent pas entendre parler de cela. Ils paient assez cher *de même*.

Si quelqu'un vous racontait que dans un certain pays on choisit les aveugles pour juger de la valeur des tableaux de peinture et les sourds pour se prononcer sur la beauté des compositions musicales, vous répondriez, sans doute, que cela dépasse toutes les extravagances que l'auteur de "Gulliver's Travels" a attribuées aux habitants du *Lupata*. Cela est-il plus illogique que de confier la gestion des écoles à des gens qui ne savent ni lire ni écrire ?

D'après la loi scolaire (art. 224) les commissaires doivent engager des instituteurs ou institutrices *compétents*, résilier les engagements pour cause d'*incapacité*, prendre des mesures pour que le cours d'études officiel soit suivi, veiller à ce qu'on ne se serve que de livres approuvés, établir des règles pour la régie des écoles, assister aux examens publics, constater les progrès des élèves et la capacité des maîtres, surveiller et contrôler les comptes de la commission.

Dites-moi donc, s'il vous plaît, messieurs les admirateurs de notre loi scolaire, comment des illettrés doivent-ils s'y prendre pour juger de la capacité des instituteurs et des progrès des élèves, pour s'occuper de livres, de programmes, de règlements et de comptes ? Quels services peuvent-ils rendre à la cause de l'éducation ? Ils peuvent mettre des bâtons dans les roues, et c'est ce qu'ils négligent le moins de faire.

L'éducation dirigée par des illettrés, ça fait rêver au pays des lanternes..... pas allumées.

On met un code scolaire entre les mains de chaque commissaire d'école. S'il ne sait pas lire, c'est un objet inutile entre ses mains.

On objectera peut être qu'il est pratiquement difficile de constater si un homme sait lire et écrire. Il n'en est rien puisque la loi exige que pour être maire ou président des commissaires d'école il faut la connaissance de la lecture et de l'écriture. Il existe même plusieurs décisions des tribunaux, d'après lesquelles un homme qui ne peut lire et écrire qu'avec difficulté n'est pas suffisamment instruit pour occuper ces charges.

Puisque les gens s'obstinent à *agir comme des inférieurs* en mettant le sort de l'éducation entre les mains des ignorants, pourquoi la loi ne serait elle pas modifiée de manière à rendre une telle anomalie impossible ? Pourquoi n'exige-t-on pas de tous les commissaires ce qu'on exige du président ?

Le fait même que les parents sacrifient l'instruction de leurs enfants pour ménager quelques piastres, qu'on engage presque partout les institutrices *au rabais*, qu'on confie obstinément la régie des écoles aux ignorants, et que les législateurs ont laissé subsister un tel état de choses pendant des années et des années sans pouvoir ou sans vouloir y porter remède, prouve que nous sommes à la queue des autres. Allez aux États-Unis, allez dans les autres provinces, traversez en Europe, cherchez-moi des commissions scolaires composées de membres qui ne savent pas lire ! Où voit-on, ailleurs qu'ici, le système d'engagement au rabais ? Voilà la petite école du rang, une espèce de cabane, basse, sombre, malsaine, mobilier primitif et presque toujours insuffisant. Comme d'après son *engagement* (c'est le terme consacré comme s'il s'agissait d'une servante) la maîtresse doit chauffer l'école à ses frais, elle ménage le combustible en tenant les portes et les fenêtres fermées. Les pauvres enfants passent ainsi six heures par jour dans une atmosphère viciée. Un mobilier défectueux, contraire aux prescriptions les plus élémentaires de l'hygiène, encombre la classe et permet à peine aux enfants de se remuer. Les trois quarts des petites écoles sont des foyers de maladies. On saute à pieds joints par-dessus les prescriptions de la loi scolaire en ce qui regarde les maisons d'école et le mobilier scolaire.

Avec le système au rabais on chasse invariablement de la carrière de l'enseignement les personnes de talent. La moyenne des traitements des institutrices ne s'élève pas à \$75 par année, un prix que pas une servante ne voudrait accepter.

Les trois quarts des institutrices de ces écoles sont des nullités, qui ne savent pas même écrire une lettre convenable et qui ne connaissent pas le premier mot de l'enseignement.

Les bureaux d'examineurs, avec leur fonctionnement actuel, sont la plus gigantesque mystification qui se puisse imaginer. A part le bureau de Montréal qui fait les choses convenablement, il n'y a pas un seul bureau dans la province de Québec (je ne parle pas des protestants, qui ont une organisation supérieure) qui examine sérieusement les candidats de l'enseignement.

En somme, nous avons des institutrices qui, à peu d'exceptions près, ne connaissent pas le premier mot de leur profession ; des commissaires d'école dont le rôle se borne

à examiner les cahiers la tête en bas aux jours de l'examen, et à pester contre les inspecteurs d'école et le département de l'Instruction publique quand ils leur ordonnent de faire des améliorations et d'imposer des *coûtements* à la paroisse ; des bureaux d'examineurs qui accordent des brevets pour tromper le public sur la capacité des institutrices.

Quant au système disciplinaire et pédagogique en usage dans ces écoles, c'est du par cœur, encore du par cœur, toujours du par cœur, le perroquettisme le plus décourageant et le plus assommant possible, des punitions grotesques et baroques auxquelles les Spartiates eux-mêmes auraient refusé de se soumettre.

Le programme d'études et les règlements scolaires sont lettre morte ; les trois-quarts des institutrices ignorent même leur existence.

Pas de vie, pas d'émulation, pas de développement intellectuel, une routine aveugle et un résultat nul ou insignifiant, voilà le bilan de nos petites écoles, et le public se soucie à peu près de la question de l'éducation, question de vie ou de mort pour notre race, comme de l'an quarante. C'est triste à dire, tout le monde le sait, et on laisse faire.

UN CORONER !

Nous avons enfin un coroner, un coroner castor, mais enfin c'est un coroner.

Il était temps, car depuis assez longtemps, nous avions dû nous résigner à jouir d'un coroner qui n'était plus que l'ombre d'un coroner, transportant l'ombre d'une bible pour tenir l'ombre d'une enquête.

Ce qui n'empêche pas le nombre des écrasés de se multiplier avec une rapidité vraiment effrayante.

La concurrence est en ce moment entre le Pacifique et le Grand Tronc.

Les petits chars sont absolument distancés.

L'inconvénient de n'avoir pas de coroner effectif était que les verdicts se montraient d'une similitude désespérante.

Il n'y avait invariablement de blâme pour personne sauf pour la victime qui devait évidemment avoir besoin d'appréhender à vivre.

Le pauvre père Jones, que Dieu ait sa Bible, était devenu d'une irascibilité à toute épreuve.

Si un des malheureux jurés avait l'air de vouloir se renseigner d'une façon trop inquisitive, immédiatement le bonhomme entraînait dans une fureur noire, et collait le verdict d'aplomb sur le dos de la victime.

Ça vous apprendra à prendre sa défense.

Cette justice salomonnesque à laquelle le père Jones n'attachait évidemment aucune mauvaise pensée, mais qui découlait de l'impassibilité provoquée par la longue fréquentation des cadavres, n'était pas sans inconvénients dans certains cas sérieux où il serait nécessaire de bien fixer les responsabilités ; et pour revenir aux choses présentes, nous voulons parler du dernier accident arrivé au Mile End.

Un malheureux individu, dont l'identité a eu du mal à s'établir, est frappé par un train auprès du Mile End.

Le mécanicien du train qui l'a frappé ne s'est aperçu de

rien avant de faire le tour de sa locomotive une fois arrivé en gare de Montréal.

La présence de débris de vêtements et de tâches de sang sur le chasse-pierre révèle l'accident.

Aussitôt, on fait jouer le télégraphe, et le train suivant est prévenu à St. Martin qu'un homme a été frappé sur la voie près du Mile End, et qu'il doit ralentir à cette place pour ramasser le cadavre ou s'assurer de la nature de l'accident.

Tout devrait faire supposer que ce train prévenu va au moins prendre quelques précautions.

Pas du tout.

Le train arrive et passe encore sur le cadavre.

Le mécanicien interrogé dit qu'il pense l'avoir traîné pendant trois longueurs de char...

Interrogé sur la vitesse à laquelle il marchait à ce moment, il répond : dix milles à l'heure.

Ainsi, voilà un train qui ne marche qu'à dix milles à l'heure, qui est prévenu de la place à laquelle il doit rencontrer un individu sur la voie, et qui malgré cela ne peut pas s'arrêter à temps pour ne pas l'écraser.

On avouera qu'il y avait là une terrible responsabilité pour la compagnie, matière à un blâme sérieux, d'autant plus que le médecin présent à l'enquête demanda au mécanicien du second train :

— Ainsi, si l'homme n'avait été que blessé, vous l'auriez achevé ?

— Naturellement, répondit sans s'émouvoir l'homme du Pacifique.

Et voilà où nous en sommes.

L'écrasement n'est qu'un jeu pour ces messieurs. Le matériel humain n'est qu'une quantité négligeable.

Eh bien, le croirait-on ? Le coroner Jones fut tellement vexé qu'on se fût permis de poser ces questions au témoin sans le consulter, qu'il se fâcha très sérieusement, et arracha aux jurés un verdict de "mort par accident sans imputer de blâme à personne," tandis que le mécanicien du second char méritait certainement une leçon des plus sévères.

Il faut en finir avec ces simulacres d'enquêtes, et c'est le moment de voir une fois pour toute si la place de coroner et ses fonctions sont d'utilité publique.

Si elles ne le sont pas, qu'on les supprime.

Si elles sont utiles, qu'on fasse en sorte que les opérations du coroner ne soient pas un ridicule simulacre consistant à enfermer douze braves citoyens et à les priver de la liberté de vaquer à leurs affaires pendant deux heures pour écouter les divagations d'un fonctionnaire très respectable mais dont les décisions banales n'ont aucune portée.

M. McMahon vient d'être nommé.

Ses capacités nous sont inconnues et nous l'attendons à l'œuvre.

Tout ce que nous lui demandons, c'est de faire cesser le régime cadavérique actuel avec lequel les compagnies ont beau jeu.

C'est absolument indispensable, et il est temps qu'une protestation énergique se fasse entendre.

Ce ne sont pas les écrasés qui peuvent se plaindre ; plaignons nous donc avant de l'être.

ÉCRASÉ.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

LE CATÉCHISME

Nous examinerons aujourd'hui le catéchisme, dont l'étude joue un rôle dominant dans l'instruction primaire, et nous critiquerons certaines obscurités et certaines fautes contenues dans le texte ; mais nous ne voudrions pas que l'on pût se méprendre sur nos intentions. Aussi jugeons-nous indispensable de faire précéder cet examen d'un préambule dans lequel nous mettrons toute notre sincérité.

L'étude du catéchisme, c'est-à-dire l'acquis des connaissances fondamentales de la religion, est de la plus rigoureuse nécessité. Quelle que soit la religion à laquelle appartienne un individu, il est tenu d'en connaître la doctrine ; cela ne supporte pas la discussion. L'étude du catéchisme doit donc faire partie intégrante de l'instruction primaire ; mais les leçons inculquées à l'enfant n'étant profitables qu'à la condition d'être bien comprises par lui, on doit s'attacher à rendre toutes les définitions accessibles à son entendement, sinon à l'instant où il apprend, au moins pour l'âge où il sera en état d'exhumer ces leçons de sa mémoire et de percer l'obscurité du sens des phrases accumulées dans son cerveau. Voilà pourquoi la clarté et la concision sont indispensables, pourquoi le choix des termes propres doit être judicieux, pourquoi les images doivent être frappantes. Le répertoire lexicologique d'un enfant, fût-il phénoménalement précoce, est fort borné ; il ne va pas au-delà des mots indispensables à la traduction naïve ou brutale de ses sensations et de ses besoins. Il s'ensuit que presque toutes les définitions, même les plus condensées, les plus limpides, échappent momentanément à ses facultés conceptives. Plus tard, avec l'âge, lorsque son intelligence est nette, que son esprit s'est élargi par l'étude et par l'expérience, l'homme tire de sa mémoire, au gré de sa volonté et pour les appliquer à ses besoins matériels et moraux, les enseignements de sa prime jeunesse. Seulement alors ils sont profitables.

L'enfance est la période pendant laquelle l'être humain ne possède que les rudiments de la parole et de la raison. Il faut donc procéder avec une extrême prudence si l'on veut voir la moisson lever et porter des fruits. De toutes les facultés, la mémoire est la première qui se développe et la plus facile à cultiver chez les enfants ; mais il y a un danger redoutable à courir si l'on agit trop énergiquement sur elle : celui d'atrophier le jugement, faculté complémentaire de la mémoire, et aussi indispensable qu'elle. On connaît la fameuse épithète satirique :

Hic jacet X... felix memorie, judicium expectans.

Ce n'est qu'un spirituel jeu de mots, mais on peut dire que la mémoire ne peut avoir une immense étendue sans occuper une très grande place dans le cerveau où elle siège, ce qui est nécessairement nuisible au jeu des fibres destinées à mettre en rapport les idées sur lesquelles le jugement doit s'établir.

Ce procédé de pédagogie prudente est applicable à toutes les matières, mais plus particulièrement à l'étude du catéchisme qui occupe la place la plus considérable et la

plus importante dans l'enseignement. Il est indéniable que les rédacteurs du petit catéchisme y ont apporté tous leurs soins ; mais ces soins sont-ils en rapport avec le niveau intellectuel de la majorité de ceux à qui cet enseignement est imposé ? Hélas ! non ; cela est non moins indéniable. Quantité de réponses, de définitions, d'explications sont obscures ou vides de sens ; contraires à la logique selon la forme et à la dialectique selon la règle ; empreintes d'un vague mystérieux, incitant l'enfance à une curiosité prématurée, dont la pénétration pourrait mettre en péril son innocence.

Les nombreux défauts de notre petit catéchisme ont éveillé l'attention et l'inquiétude des pères de famille. Quelques-uns ont déjà respectueusement protesté contre les difficultés de compréhension que présente le texte, mais ces protestations isolées n'ont produit aucun effet. Certes, le remaniement, la refonte du petit catéchisme exige un travail considérable et de grosses dépenses, mais ces considérations ne peuvent être opposées lorsqu'il s'agit de la santé de nos enfants, menacés par le surmenage intellectuel qui résulte de l'effort constant de l'esprit et de la mémoire : l'esprit s'applique à deviner le sens des leçons mystiques qu'il reçoit, la mémoire à caser dans le cerveau une succession de mots inintelligibles. Travail ardu, pénible, absorbant, infructueux, par conséquent plein de dangers pour ces jeunes et chères têtes.

Ces défauts sont communs à presque tous les livres classiques ; c'est parce que nous les rencontrons dans le catéchisme que nous les signalons aux autorités compétentes et aux parents ; mais il doit être bien compris de tous, que nos critiques portent sur les imperfections de la forme et non sur la partie doctrinale, qui échappe à notre approbation comme à notre censure.

* * *

Nous n'avons pas la prétention de relever tous les défauts qui fourmillent dans le *Petit Catéchisme* ; nous en citerons quelques-uns au hasard, sans suite, sans ordre, pris parmi les plus petits et parmi les plus énormes. Pour juger de la nécessité d'une nouvelle édition, il suffira aux parents de parcourir ce livre et de se demander, dans le cas où l'enfant ne comprendrait pas les leçons, s'ils seraient capables d'en fournir eux-mêmes, d'après le texte, une explication rationnelle.

Commençons :

“ Dieu abandonna-t-il l'homme après sa chute dans le péché ? ”

“ Non, Dieu n'abandonna pas l'homme après sa chute dans le péché, mais il lui promit un rédempteur, qui devait satisfaire pour son péché et lui ouvrir les portes du ciel. ”

Et d'abord que signifie le mot *rédempteur* ? Où est-il défini dans le catéchisme ? Nulle part. On ne peut alléguer ici que l'Évêque est censé avoir des connaissances antérieures, puisque le petit catéchisme marche de front avec l'épélation, et parfois avant. *Qui devait satisfaire pour son péché* ; qu'est-ce que cela veut dire ? Satisfaire qui ? ... quoi ? ... Nous avons l'avantage de deviner le sens de ce *qui devait satisfaire*, mais nous ne le devons pas à la clarté du texte, et nous serions fort embarrassé

d'expliquer ce membre de phrase à des enfants sans nous livrer à une vaste digression.

“ *En combien de manières commet on un péché actuel ?* ”

“ On commet le péché actuel par pensées, par paroles, par actions, par omissions, volontaires et opposées à la “ loi de Dieu. ”

Pardon ! mais une omission *volontaire* n'est pas une omission : c'est une dés-obéissance, une révolte même contre la loi de Dieu.

“ *Tous les hommes sont-ils obligés d'appartenir à cette Église unique de Jésus Christ ?* ”

“ Oui, tous les hommes sont obligés d'appartenir à cette Église unique fondée par Jésus-Christ ; et quiconque sait “ que l'Église catholique est la vraie Église, et refuse d'y “ appartenir, ne peut être sauvé. ”

Il y a dans cette réponse une lacune qui demande à être comblée. Ceux qui *ne savent pas* que l'Église catholique est la vraie Église et qui vivent en dehors de sa tutelle seront-ils damnés ? C'est la question que nous a posée une petite fille de huit ans et demi qui se prépare à sa première communion. Nous avons pris cette fillette comme *Petit Catéchisme*. Nous noterons la naïveté de ses interrogations et de ses interprétations.

“ *Pourquoi donne-t-on le nom d'un Saint à celui qui reçoit le baptême ?* ”

“ Dans le baptême on donne le nom d'un Saint, afin que “ celui qui est baptisé puisse imiter ses vertus et l'avoir “ pour protecteur. ”

— Pourquoi, nous dit la petite fille dont nous parlons plus haut, et que nous nommerons Lucie, pourquoi M. X. s'appelle-t-il Napoléon ? Ce n'est pas le nom d'un Saint ?

L'enfant avait raison, et nous connaissons bien des noms portés par de bons catholiques de la Province que les Saints n'ont jamais illustrés. Almanzor, par exemple, est un nom païen ; Polygone est un nom géométrique ; Delima, en un seul mot, est le nom du pays de Ste-Rose que, par confusion, on a pris sans doute pour son patronymique ; nous connaissons un jeune homme qui porte le nom exécré de Gambetta, le farouche tribun qui a dit : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* Un autre s'appelle Canrobert, du nom d'un Maréchal de France célèbre par la façon dont il fait rouler les r, au point qu'on l'a surnommé le Maréchal *Rrrrran !* Il y a aussi Violette, Pervenche, Lis, Jasmin, qui sont des noms de fleurs. Nous ne serions pas surpris qu'il y ait dans quelque paroisse perdue un citoyen dénommé *Gueule-de-Loup !* C'est aussi un nom de fleur, Hermine et Colombe sont des noms d'animaux. Serin aussi.

“ *Qu'est-ce que la confession ?* ”

“ La confession est l'aveu que l'on fait de ses péchés “ à un prêtre dûment approuvé, afin d'en obtenir le pardon. ”

Voilà une expression, *dûment approuvée*, qui a deux graves défauts : celui d'appartenir à l'argot de la basoche, qui est bien le plus laid et le moins clair des argots, et celui de laisser supposer qu'il y a des prêtres exerçant *in-dûment* leur ministère sacré.

HENRI ROULLAUD,

(*A suivre.*)

LES FEMMES

Avez-vous remarqué ce qui se passe, quand un homme fait parler de lui, ou lorsqu'une femme fait parler d'elle ?

L'homme, on le juge sur son talent, ses actes, ses intentions, ses paroles, en un mot d'après ses œuvres. La femme ? On se demande d'abord, et avant tout, si elle est brune, blonde, vieille, jeune, grasse, maigre, laide ou jolie. La première idée qui vient au public — même au public-femme — lorsqu'une femme provoque la publicité, c'est une idée de gaillardise.

La femme est faite pour la vie intime, pour la vie que personne ne voit, ni ne doit voir, pour le *home*, pour l'intérieur. Quand elle en sort, elle commet un acte contre nature. La femme qui s'exhibe, revendique, qui politique, est un monstre.

Il faut bien que les femmes le sachent ! Une femme en vue est une femme qu'on deshaille ! C'est une outragée, c'est une femme toute nue ! Rappelez vous les caricatures qui suivent les révolutions. Ce qu'on caricature, chez le roi, c'est le nez, l'œil, le menton, la moustache... Ce qu'on caricature chez la reine, c'est la poitrine, c'est la taille, c'est la croupe !

Les caricatures du roi ne sont que des caricatures. Les caricatures de la reine sont des caricatures obscènes.

Et la reine, pourtant, est souvent une honnête femme. Peut-être même est-elle une vraie femme, craignant le bruit, la lumière trop vive, ayant su, même dans un palais, se faire un intérieur impénétrable, sanctifié de silence et d'ombre. Mais elle est reine, et cela suffit. On la connaît, on la nomme !

* *

Ah ! Madame, vivez pour votre intérieur, et ne vivez que pour lui ! Vivez pour vos enfants, pour l'homme qui est à vous et à qui vous êtes ! Soyez mère, soyez épouse ! Mais ne soyez que cela, et soyez le tout bas, bien bas, afin qu'on ne le sache pas trop, afin même qu'on n'en sache rien ! Vous avez pour mission d'être le bonheur, et le bonheur ne s'affiche pas. Vous avez pour devoir d'être la pudeur, et la pudeur ne va pas criant les rues. Vous avez pour rôle d'être la douceur, et la douceur ne veut pas l'éclat.

Oui, la femme qui s'agite, qui péroré, qui bat le rappel, c'est la violation des lois et des fonctions naturelles. C'est une espèce de sodomisme, et voilà pourquoi on en rit tant ! Renoncez donc, Madame, à la tribune, à toute tribune, et ne montez pas tant sur l'estrade.

M. T.

Lugéte, gentes !

Pleurez, mes amis, le Parc Sohmer va fermer.

Pas pour longtemps, par exemple !

MM. Lavigne et Lajoie sont partis pour New-York d'où ils s'embarqueront à bord du chemin de fer Danville et Richmond pour la Nouvelle-Orléans. Les propriétaires du Parc Sohmer veulent inaugurer une saison d'opéra, le printemps prochain, vers le mois de mai, au moyen de souscriptions et d'abonnés, tel que cela se pratique en Europe. Ils sont entrés en négociations avec une troupe composée des meilleurs artistes qui jouent actuellement à la Nouvelle-Orléans. La saison d'opéra durera un mois. Pour permettre de faire les transformations nécessaires, le Parc sera fermé pendant environ six semaines à partir du 11 courant.